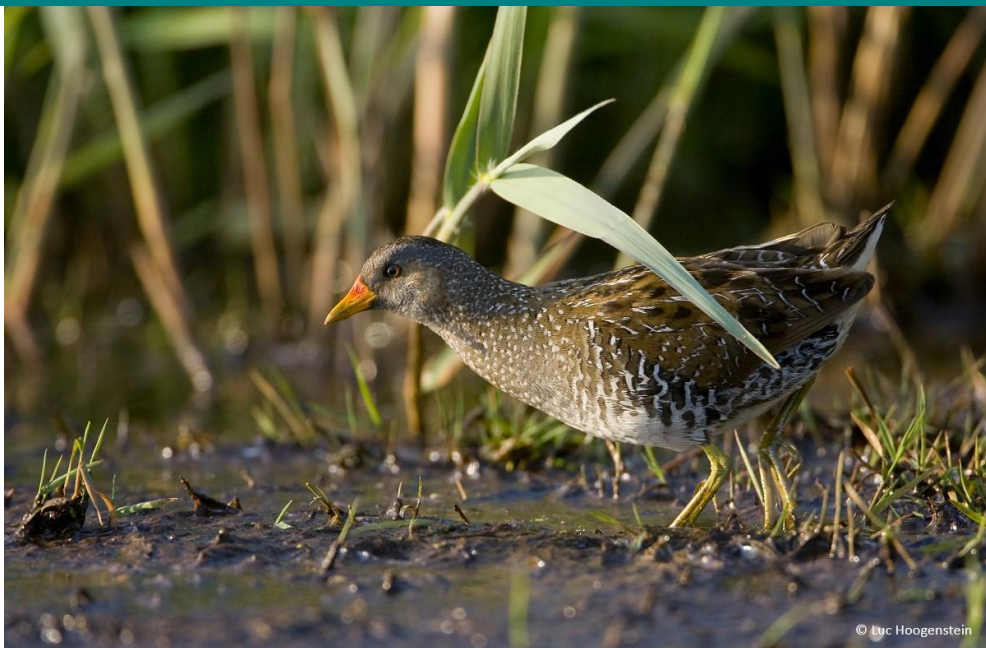




GISELE testcase 3 – Forêts de Brabant

Cadre exploratoire d'indicateurs pour l'analyse de l'impact socioéconomique du projet
Forêts de Brabant

LIFE Belgian Nature Integrated Project
LIFE14 IPE/BE/000002 BNIP



© Luc Hoogenstein

Oberon Geunens, Lieven De Smet et
Sander Jacobs

INSTITUUT
NATUUR- EN
BOSONDERZOEK



LIÈGE université
Gembloux
Agro-Bio Tech



Table des matières

.....	1
1 Introduction	3
2 Méthode	5
2.1 Aperçu des parties prenantes.....	5
2.2 Identification des impacts socioéconomiques.....	5
2.3 Développement du cadre d'indicateurs.....	5
3 Résultats	8
3.1 Impacts attendus du projet Forêts de Brabant.....	8
3.1.1 Impact sur les secteurs et activités économiques	8
3.1.2 Impact sur les opportunités et qualités de la zone.....	9
3.1.3 Impact sur les services écosystémiques	10
3.2 Mesurer, c'est savoir : les indicateurs AISE pour les Forêts de Brabant.....	11
3.2.1 Indicateurs pour les secteurs et activités économiques.....	11
3.2.2 Indicateurs des possibilités et de l'utilisation de la zone.....	28
3.2.3 Indicateurs des qualités et des évaluations de la zone	33
3.2.4 Indicateurs pour les services écosystémiques.....	41
3.2.5 Indicateurs pour le facteur utilisation de l'espace.....	46
3.2.6 Indicateurs pour les facteurs démographie et prospérité de la population.....	48
4 Leçons tirées du cas GISELE Forêts de Brabant – développement du manuel AISE.....	51
4.1 Les indicateurs proposés.....	51
4.2 Mesure quantitative ou qualitative ?	51
4.3 Effets secondaires.....	52
4.4 Des instantanés aux tendances.....	52
4.5 Analyse comparative.....	52
4.6 Pragmatisme versus perfection	52
4.7 Vérification des causes.....	53
5 Sources	54
6 Annexes	56
6.1 Bijlage 1: Criteria waaraan een goede indicator dient aan te voldoen	56
6.2 Bijlage 2: Overzicht van de geïdentificeerde vertegenwoordigers van de belanghebbenden.....	56
6.3 Bijlage 3: Bevraging sociaaleconomische impacts	60

NB : Les annexes ne sont disponibles que dans leur langue d'origine (NL).

1 Introduction

Il est de plus en plus souvent demandé aux chefs de projet d'évaluer les aspects socio-économiques d'un projet de nature. Une analyse de l'impact socio-économique (AISE) est un ensemble de méthodes permettant de visualiser l'influence d'un projet de restauration ou de conservation de la nature sur l'économie et les sociétés locales. Le projet GISELE, en collaboration entre ANB, INBO, VITO, SPW, DEMNA, UNamur, ULiège/Gembloux et UAntwerpen, développe un guide pour la mise en œuvre d'une AISE (Cahier de charges ANB/LIFE 14 IPE BE002 BNIP - Action D1/2017/01). Ce guide vise à expliquer comment planifier et réaliser une AISE. Il est principalement destiné aux chefs de projet de restauration et de conservation de la nature, mais peut aussi être utilisé par ceux qui exécutent ou réclament une AISE pour des projets divers. Le chef de projet peut réaliser l'AISE lui-même avec son équipe, mais peut également demander à un tiers de s'en charger et engager alors un bureau d'études. En outre, ce guide s'avère également utile pour les personnes chargées de rédiger et d'examiner les demandes de projets pour lesquels une AISE ou un plan d'approche pour une AISE est réclamé(e).

Pour le développement du manuel GISELE, cinq études de cas ont été utilisées comme cas d'étude. L'objectif principal de ces études de cas est de tester les principes et la faisabilité d'une AISE dans diverses situations. Cela s'est fait en étroite coopération avec les propriétaires du projet, ce qui a permis de générer à chaque fois des informations et des connaissances sur les aspects socioéconomiques du cas pouvant être utiles pour l'application ou la recherche et le développement ultérieurs. Dans le cas des Forêts de Brabant, les étapes suivantes du manuel GISELE ont été parcourues : 1. Identification des parties prenantes, 2. Identification des impacts et 3. Évaluation des impacts. Les outils suivants du manuel ont été utilisés : réalisation d'une analyse des parties prenantes, consultation des parties prenantes, liste de contrôle des impacts socioéconomiques et inspiration pour des indicateurs potentiels.

Ce rapport fournit une proposition d'indicateurs pour le suivi des impacts socioéconomiques du projet Forêts de Brabant (Encadré 1 : description du projet). Grâce à ce cadre d'indicateurs, l'Agence de la Nature et des Forêts (ANB) et ses partenaires peuvent estimer, évaluer et suivre dans le temps les impacts socioéconomiques, positifs et négatifs, de leur projet de restauration et de connexion de la nature pour les Forêts de Brabant. Les impacts socioéconomiques sont les effets sur l'économie locale, la société et les services écosystémiques socialement pertinents. Le cadre d'indicateurs fournit une base d'informations permettant d'ajuster le projet, de communiquer sur son importance et ses mérites, et de discuter avec les parties prenantes.

Le cadre d'indicateurs proposé dans ce rapport n'est pas encore parfait. Les indicateurs proposés dans ce rapport sont, dans une large mesure, des indicateurs pour lesquels les données sont déjà disponibles aujourd'hui. Cela signifie qu'en ce qui concerne les impacts pour lesquels aucun indicateur approprié ou un nombre insuffisant d'indicateurs a été proposé aujourd'hui en raison de la disponibilité des données, de nouvelles initiatives sont encore nécessaires pour collecter et/ou modéliser les données requises. En outre, la série d'indicateurs devra peut-être encore être adaptée s'il apparaît que des impacts importants du projet ont été négligés. En effet, au moment de l'élaboration et de la présentation du cadre d'indicateurs, le projet Forêts de Brabant est encore en plein développement. Les objectifs du projet, et la manière de les atteindre sur le terrain, n'ont pas encore été entièrement déterminés.

Cette introduction est suivie d'une brève description de l'approche de l'analyse. Viennent ensuite les résultats qui décrivent les impacts identifiés et présentent les indicateurs. Pour chaque catégorie d'impact, on évalue si l'on dispose d'un nombre suffisant d'indicateurs pour un suivi adéquat de la catégorie. Des suggestions complémentaires sont formulées pour améliorer éventuellement les indicateurs disponibles. Le quatrième chapitre comprend une discussion des résultats. Il aborde les grandes lignes et les principales conclusions de l'analyse et formule également les recommandations pour l'opérationnalisation ultérieure du cadre d'indicateurs.

Encadré 1 : Description du projet Forêts de Brabant.

Le projet Forêts de Brabant est un projet transrégional de restauration et de connexion de la nature. En Région flamande, il est situé dans la province du Brabant flamand. Le projet vise à connecter la forêt de Soignes, le bois de Halle, la forêt de Meerdael et le bois d'Heverlee, ainsi que les vestiges intermédiaires de la forêt Charbonnière historique. Ces connexions seraient réalisées par les vallées de la Dyle, de la Lasne, de l'IJse, de la Voer et une série de liaisons forestières restant à créer. La forêt de Meerdael délimite le côté est du paysage qui se poursuit par la vallée de la Dyle et la forêt de Soignes jusqu'au bois de Halle à l'ouest (voir Figure 1). Ces vallées et les liaisons forestières revêtent une grande importance pour l'écologie, le paysage, les loisirs et le climat.

L'élargissement, la mise en place de zones tampons, le démorcellement des infrastructures, le zonage et l'amélioration de la résistance au climat des parties écologiquement les plus vulnérables sont les principales ambitions pour la structure centrale des forêts, des vallées et des liaisons forestières. Le projet s'étend à l'ensemble de la zone d'action. Dans les paysages de liaison, il renforce la qualité et la cohérence des petits éléments paysagers, principalement les chemins creux et les accotements. Pour le paysage culturel, l'accent est mis sur le verdissement de nombreux quartiers, le débétonnement, le maillage bleu, les liaisons lentes vers les forêts, etc. Le paysage culturel comprend le plateau agricole, les centres des villages ruraux et la périphérie bâtie. Sur le plateau agricole, l'agriculture reste la fonction principale et le gestionnaire des espaces ouverts. En concertation avec les agriculteurs et leurs organisations faïtières, le projet vise à promouvoir la pérennisation de l'agriculture et à renforcer son assise. Le projet entend se concentrer sur : la préservation du caractère agricole ouvert et non bâti, la lutte contre l'érosion, la conservation des sols et de l'eau, le stockage du carbone, la biodiversité des champs, la production en filière courte, etc. Le projet Forêts de Brabant vise à réaliser une partie importante des objectifs de l'accord de gouvernement dans le domaine de l'expansion forestière, du débétonnement, de la nouvelle politique spatiale, etc. Il aspire également à être un terrain d'essai pour un certain nombre d'approches innovantes.

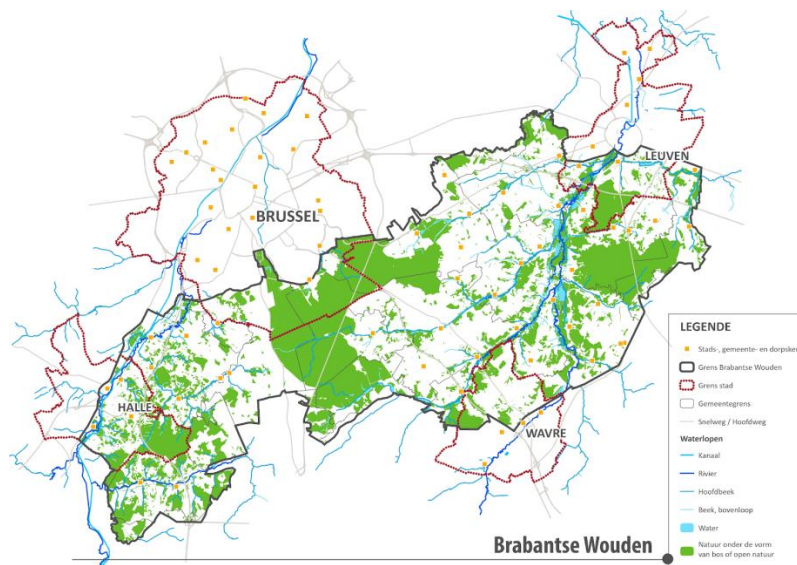


Figure 1 : Aperçu de la zone d'action du projet Forêts de Brabant.

2 Méthode

Les étapes du manuel AISE développé dans le projet GISELE ont été suivies pour développer le cadre d'indicateurs du projet Forêts de Brabant. La première étape a consisté à effectuer une analyse des parties prenantes avec les initiateurs du projet. Ensuite, les (représentants des) parties prenantes ont été interrogé(e)s via une enquête en ligne sur les impacts socioéconomiques attendus du projet et l'importance de ceux-ci. Sur la base de ces informations, nous avons, lors d'une troisième étape, recherché des indicateurs qui permettraient aux partenaires du projet de suivre les principaux impacts socioéconomiques de leur projet au fil du temps.

2.1 Aperçu des parties prenantes

Il est essentiel de prendre en compte toutes les parties prenantes clés afin de saisir toute la diversité sociale des impacts sociaux, économiques et environnementaux. L'objectif d'une analyse des parties prenantes est d'identifier les principales parties prenantes susceptibles d'être affectées par le projet et leurs représentants. L'analyse a été réalisée en coopération avec les principaux partenaires du projet : l'administration provinciale du Brabant flamand, l'Agence de la Nature et des Forêts (ANB), le Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et VISITFLANDERS. Les parties prenantes ont été réparties dans les cinq clusters thématiques suivants : « Agriculture », « Entreprises », « Infrastructures », « Nature, patrimoine et chasse » et « Loisirs, tourisme, soins et enseignement ». La liste des parties prenantes, ainsi que des organisations et des personnes susceptibles de les représenter, a ensuite été complétée par des recherches secondaires (Annexe 2 : Aperçu des représentants des parties prenantes identifiés par cluster thématique). Au cours de l'analyse des parties prenantes, les partenaires clés ont également mentionné les impacts socioéconomiques attendus.

2.2 Identification des impacts socioéconomiques

Les (représentants des) parties prenantes ont été invités à identifier et à évaluer les impacts socioéconomiques attendus. À cet effet, nous avons utilisé une enquête en ligne. Pour développer l'enquête, nous avons utilisé la vue d'ensemble des impacts socioéconomiques possibles des projets de restauration de la nature du manuel AISE et les contributions des partenaires clés pendant l'analyse des parties prenantes. L'enquête comprenait trois sections : la première étudiait les impacts sur les « secteurs et activités économiques », la deuxième, les impacts sur les « opportunités et qualités de la zone », et la troisième, les impacts sur les « services écosystémiques ». Les services écosystémiques producteurs ont été inclus dans la section « secteurs et activités économiques ». Les services écosystémiques culturels ont été principalement inclus dans la section « opportunités et qualités de la zone ». Chaque section comprenait une combinaison de questions d'évaluation et de questions ouvertes. Les questions d'évaluation ont permis de mesurer l'importance attendue d'une série d'impacts prédéfinis. Les questions ouvertes de l'enquête ont donné l'occasion aux participants de justifier leurs réponses aux questions d'évaluation, de nommer des impacts supplémentaires et de suggérer des indicateurs pour suivre certains impacts (Annexe 3 : Enquête sur les impacts socioéconomiques du projet Forêts de Brabant).

2.3 Développement du cadre d'indicateurs

Un système de suivi permet d'effectuer un suivi des impacts et d'établir des rapports. Le suivi est la collecte périodique d'informations sur certains aspects du programme, de manière claire et systématique. Un tel système de suivi repose sur des indicateurs. Un indicateur est une représentation quantitative de la quantité ou de la qualité d'un objet de mesure, dans ce cas un impact spécifique. L'indicateur montre ainsi la manière

selon laquelle l'objet de la mesure est rendu mesurable. Les indicateurs n'englobent pas nécessairement tous les aspects de l'impact recherché, mais représentent plutôt une approximation réduite de la réalité. Par conséquent, pour identifier un impact spécifique, il faut souvent s'appuyer sur plus d'un indicateur. Le suivi nécessite donc le développement d'indicateurs appropriés pour suivre et interpréter l'évolution des impacts pertinents au fil du temps (De Peuter et al., 2007). Les critères auxquels un bon indicateur doit répondre sont décrits par Demolder et al., 2018 (Annexe 1). Toutefois, l'indicateur théoriquement parfait n'est pas nécessairement le plus adapté en raison des exigences souvent élevées concernant les données disponibles et la faisabilité de leur collecte (Van Oudenhoven et al., 2018). En ce sens, la question « quels indicateurs conviennent à une AISE ? » doit être abordée avec le réalisme nécessaire. Dans la pratique, les indicateurs d'un suivi efficace sont principalement sélectionnés sur la base de la faisabilité (disponibilité), de la clarté, de la crédibilité (qualité scientifique) et de la pertinence (l'indicateur indique ce que l'on veut mesurer) (Van Oudenhoven et al., 2018).

Les impacts socioéconomiques attendus du projet Forêts de Brabant constituent la base du cadre d'indicateurs. Sur la base des appréciations des parties prenantes et des membres du groupe clé et des connaissances des experts, nous avons identifié les impacts les plus importants. Les impacts ont été répartis en quatre thèmes : « Secteurs et activités économiques », « Possibilités et utilisation de la zone », « Qualités et évaluations de la zone » et « Services écosystémiques ». La section « Opportunités et qualités de la zone » de l'enquête a été divisée en deux thèmes afin de créer une meilleure vue d'ensemble des possibilités et de l'utilisation de la zone, ainsi que des qualités et des évaluations de la zone. En outre, les principales causes ou facteurs de ces impacts sont répartis en deux catégories explicatives, à savoir « Utilisation de l'espace » et « Démographie et prospérité de la population ». Et pour chaque thème, on a distingué un certain nombre de catégories d'impact. Chaque catégorie d'impact regroupe différents indicateurs qui suivent un aspect de l'impact identifié. Les indicateurs possibles ont été identifiés sur la base, entre autres, du travail sur les indicateurs pour le programme Natura 2000 flamand (Broekx et al., 2019 ; De Smet, 2020), des suggestions de l'enquête en ligne, de la recherche documentaire et des sources et des connaissances des experts. Les indicateurs ont été présentés dans le format suivant (Encadré 2). Après la discussion sur les indicateurs, on a évalué si les indicateurs disponibles permettaient de suivre suffisamment la catégorie d'impact dans le temps. Quelques observations et suggestions générales ont également été formulées. Ce cadre d'indicateurs se concentre sur les effets sur les différents groupes de parties prenantes, et non sur les entreprises individuelles ou les personnes.

Encadré 2 : Format de la fiche d'indicateurs

Catégorie d'impact	
	<u>Indicateur</u> Description de l'indicateur. • Pertinence : importance de l'indicateur pour l'aspect mesuré de l'impact. • Données : ○ Type de données sur lesquelles l'indicateur repose : ▪ Données administratives. ▪ Données modélisées. ▪ Données calculées. ▪ Données d'étude : données provenant d'une enquête. ▪ Données de mesure.

	▪ Problème de disponibilité des données ou d'amélioration de la structure des données existante. ○ Détail spatial des données sur lesquelles l'indicateur repose : ▪ Données spatialement explicites. Ces données peuvent être comparées à la délimitation de la zone des Forêts de Brabant. Cela permettrait de déterminer exactement dans quelle mesure un élément est ou n'est pas présent dans cette zone. ▪ Données au niveau communal. De nombreux indicateurs proposés dans cette étude ne sont disponibles qu'au niveau d'une commune dans son ensemble. • Unité de mesure : unité utilisée pour exprimer la valeur de l'indicateur. • Source : organisation qui saisit la valeur primaire de l'indicateur – document de données dans lequel les valeurs mesurées peuvent être consultées. • Fréquence de mesure : fréquence à laquelle de nouvelles valeurs sont disponibles pour les données sur lesquelles l'indicateur repose. • Référence : proposition de référence.
--	---

3 Résultats

3.1 Impacts attendus du projet Forêts de Brabant

Vous trouverez à l'Annexe 2 un aperçu du représentant des parties prenantes identifiées au cours de l'analyse des parties prenantes. 70 personnes ont participé à l'enquête. 16 % des participants ont un lien avec le cluster « Agriculture », 11 % avec « Entreprises », 20 % avec « Infrastructures », 26 % avec « Nature, patrimoine et chasse » et 27 % avec « Loisirs, tourisme, soins et enseignement ».

Les résultats de l'évaluation des impacts au cours de l'enquête sont discutés par section (« secteurs et activités économiques », « opportunités et qualités de la zone », « services écosystémiques »). Vous trouverez un aperçu complet des évaluations à l'Annexe 3.

3.1.1 Impact sur les secteurs et activités économiques

Les parties prenantes s'attendent à un impact significatif sur les secteurs et activités économiques suivants : « agriculture », « sylviculture », « chasse », « gestion de l'eau et approvisionnement en eau », « immobilier et promotion immobilière », « secteur de l'horeca », « secteur des loisirs » et « gestion de la nature » (Figure 2). Les participants estiment que l'impact du projet est positif sur la majorité des secteurs et des activités. Une influence surtout négative est attendue uniquement pour l'agriculture.

Pour l'agriculture, on anticipe un impact négatif principalement par la perte d'espace et la réduction associée de la production et des revenus alimentaires, une augmentation des prix des terres et une réduction des possibilités d'expansion. Cela a un impact négatif sur le bien-être mental des agriculteurs actifs de la région. Parmi les autres impacts fréquemment cités pour le secteur agricole, il y a l'accroissement des possibilités de production en circuit court et de diversification des revenus, les avantages d'une meilleure rétention des eaux et du contrôle de l'érosion, et l'augmentation des possibilités de coopération avec des opérateurs d'autres secteurs.

Pour la sylviculture, on anticipe une hausse de la production en raison de l'utilisation croissante de l'espace pour la nature et la forêt. L'opportunité pour le secteur de la chasse pourrait être accrue en augmentant l'habitat des espèces de gibier de chasse. Cela dépendra principalement de la volonté des propriétaires ou des gestionnaires d'autoriser l'utilisation de ces zones comme terrains de chasse. Pour le secteur de la gestion de l'eau et de l'approvisionnement en eau, un impact positif est principalement attendu sur l'économie hydraulique de la zone. La qualité des eaux de surface augmentera probablement en raison de la réduction de l'agriculture et des structures urbaines. Les terrains non bâtis constituent également un meilleur réservoir tampon de l'eau de pluie.

Un environnement vert rend la région plus attrayante pour y vivre. Pour le secteur de l'immobilier, cela devrait entraîner une hausse de prix des logements et une réduction des possibilités de construction. L'horeca et le secteur des loisirs s'attendent également à une plus grande attractivité de la zone à des fins récréatives en raison de l'augmentation de la superficie de la forêt et de la nature. Ils anticipent plus d'emplois, plus d'entreprises dans le secteur de l'horeca et des loisirs, et plus de possibilités de croissance pour ces entreprises.

Le secteur de la gestion de la nature anticipe un accroissement des possibilités en raison de l'augmentation de la superficie de la nature et de la forêt. Une zone naturelle mieux connectée crée moins de conditions secondaires, ce qui permet une gestion plus efficace. L'augmentation de la superficie de la nature et de la forêt entraînera également une augmentation de l'emploi.

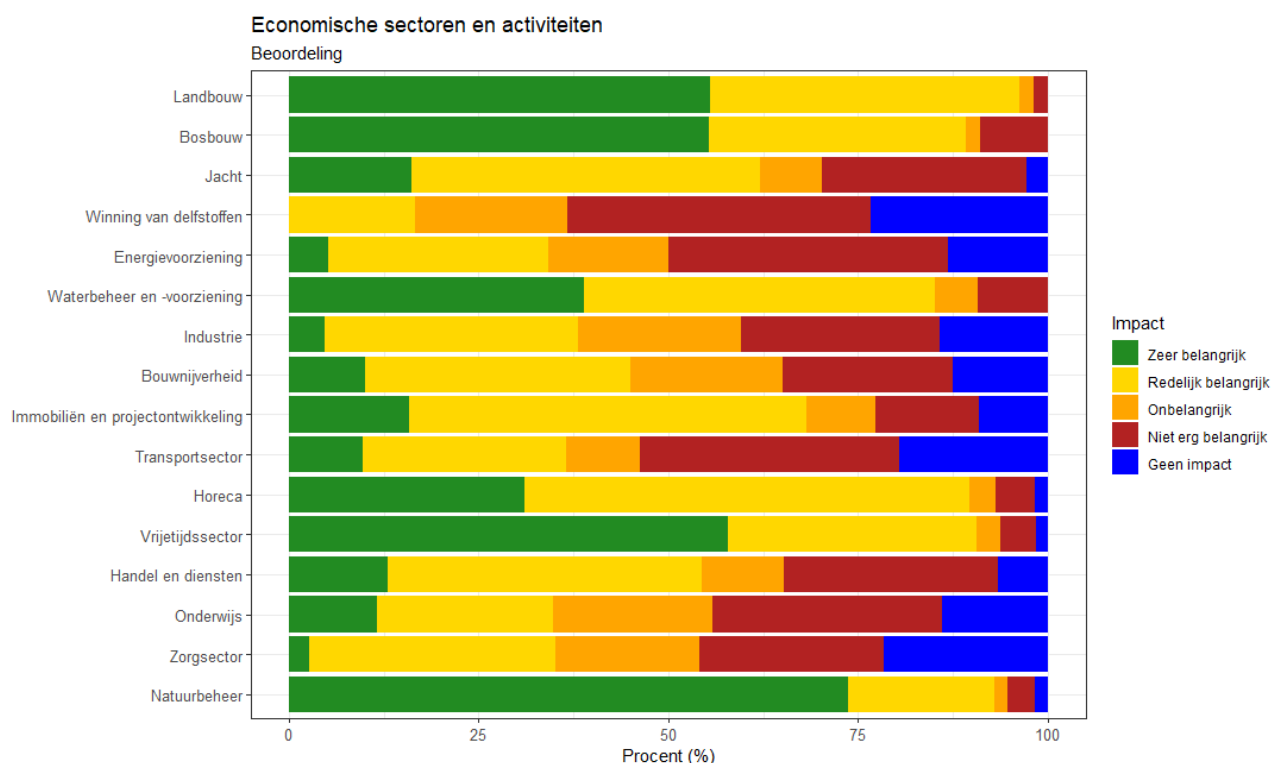


Figure 2 : Évaluation de l'importance de l'impact attendu sur les secteurs et activités économiques. On n'indique pas ici quelles attentes sont positives ou négatives.

3.1.2 Impact sur les opportunités et qualités de la zone

Les activités et opportunités récréatives de la zone pour lesquelles on anticipe un impact significatif sont les suivantes : « marche », « course », « vélo », « VTT », « équitation », « jeu dans un environnement vert », « camping » et organisation des différents types d'activités (Figure 3). On anticipe également un impact significatif sur les possibilités de faire du kayak et du canoë dans la zone. Les participants s'attendent à un impact positif sur le potentiel de la zone en raison du gain d'espace pour la nature et la forêt. Les zones riches en nature et en forêts présentent également un attrait accru pour différents types d'utilisateurs récréatifs.

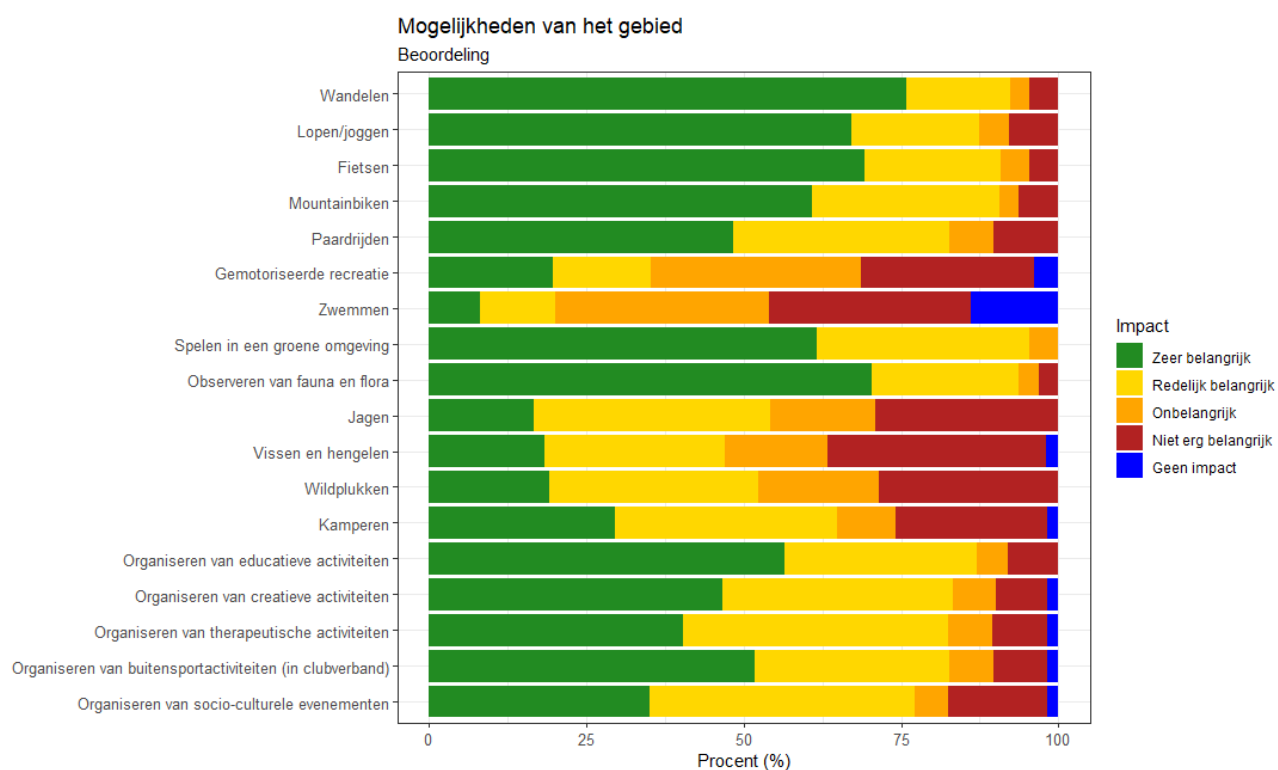


Figure 3 : Évaluation de l'importance de l'impact attendu sur les opportunités de la zone. On n'indique pas ici quelles attentes sont positives ou négatives.

3.1.3 Impact sur les services écosystémiques

En raison du gain d'espace pour la forêt et la nature, on anticipe un impact positif significatif sur tous les services écosystémiques proposés (Figure 5). Nous soulignons à nouveau que les services écosystémiques producteurs ont été inclus dans les « secteurs et activités économiques » et que les services écosystémiques culturels ont été repris dans les « opportunités et qualités de la zone ». Les participants ont souligné l'importance de se concentrer sur un bon maillage bleu-vert dans le paysage. Les services écosystémiques les plus mis en avant sont la capacité des forêts et des terres non bâties à contribuer à l'atténuation du changement climatique mondial, la régulation du microclimat pendant les vagues de chaleur et la capacité de purification de l'air.

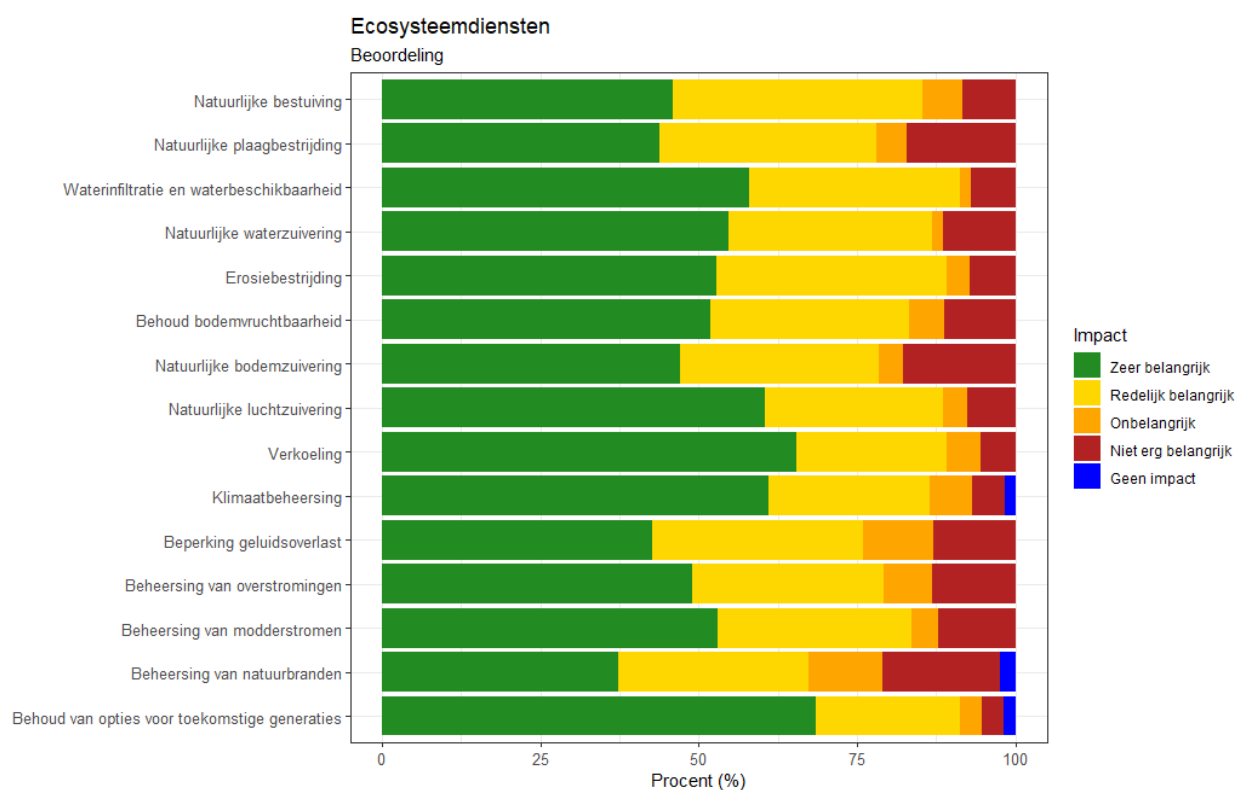


Figure 4 : Évaluation de l’impact attendu sur les services écosystémiques. On n’indique pas ici quelles attentes sont positives ou négatives.

3.2 Mesurer, c’est savoir : les indicateurs AISE pour les Forêts de Brabant

On distingue les thèmes suivants, chacun ayant ses propres catégories d’impact et indicateurs : « Secteurs et activités économiques », « Possibilités et utilisation de la zone », « Qualités et évaluations de la zone » et « Services écosystémiques ». Comme indiqué dans la méthode, on distingue également les thèmes « Utilisation de l’espace » et « Démographie et prospérité de la population ». Ces thèmes comprennent plutôt des variables explicatives qui servent d’indicateur indirect des grands changements dans la zone, ainsi que les impacts socioéconomiques y associés et les impacts sur les services écosystémiques. Pour chaque catégorie d’impact, nous évaluons dans quelle mesure les indicateurs disponibles permettent un suivi de la catégorie d’impact. Nous proposons également des suggestions et des observations complémentaires.

3.2.1 Indicateurs pour les secteurs et activités économiques

Les impacts socioéconomiques sur les secteurs et activités économiques sont divisés en sept sous-thèmes : « Activités économiques », « Agriculture », « Sylviculture », « Chasse », « Construction et promotion immobilière », « Secteur de l’horeca et des loisirs » et « Gestion de la nature ».

Le premier sous-thème, « Activités économiques », comprend les impacts sur certains aspects socioéconomiques des différents secteurs. Les indicateurs proposés pour ce sous-thème divisent les secteurs économiques de différentes manières. Certains indicateurs divisent les secteurs sur la base de la NACE-BEL 2008. Il s’agit de la version belge de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne. La NACE-BEL 2008 classe plusieurs secteurs spécifiques sous une activité principale. Par conséquent, cette division n’est pas toujours suffisamment précise pour un secteur spécifique. Les autres sous-thèmes décrivent les impacts spécifiques au secteur.

3.2.1.1 Activités économiques

On distingue quatre catégories d'impact dans ce sous-thème : 1) « Nombre d'entreprises et emploi », 2) « Opportunités de développement », 3) « Bien-être mental », 4) « Valeur marchande des terrains et des entreprises par modification de destination ».

Encadré 3 : Nombre d'entreprises et emploi

Nombre d'entreprises et emploi	
	<u>Nombre d'entreprises assujetties à la TVA</u> Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA par activité économique principale sur la base de la NACE-BEL 2008. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'entrepreneuriat et de croissance économique par activité économique principale. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre d'emplois</u> Le nombre de travailleurs salariés et le nombre de travailleurs indépendants à titre principal. Données disponibles pour les secteurs suivants : agriculture, industrie, construction, services commerciaux, services non commerciaux, secteurs inconnus. Données disponibles selon le nombre d'emplois par activité principale de la NACE-BEL 2008 auprès de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) et de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI). • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'emploi par secteur. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Office national de sécurité sociale (ONSS) et Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Degré d'entrepreneuriat</u> Rapport entre le nombre de travailleurs indépendants et d'aidants à titre principal et le nombre d'habitants âgés de 15 à 64 ans. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'entrepreneuriat de la population de la zone. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Nombre d'entreprises et emploi » :

- Les données relatives au chiffre d'affaires et aux investissements par secteur ne peuvent pas être consultées au niveau communal et spatialement explicite.

- Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet. En outre, la NACE BEL 2008 regroupe différents secteurs sous une même activité principale. Par conséquent, on ne dispose pas de données pour tous les secteurs spécifiques.

Encadré 4 : Opportunités de développement

Opportunités de développement	
	<u>Nombre de demandes d'autorisation avec une évaluation appropriée ou avec des effets significatifs sur la nature</u> Le nombre de demandes d'autorisation dans les Forêts de Brabant avec une évaluation appropriée ou pour lesquelles une évaluation appropriée doit être faite, ventilé par secteur économique et par activité : 1. Avis favorable sans conditions. 2. Avis favorable avec conditions. Ces conditions peuvent être scindées en catégories. 3. Un avis négatif est donné en raison d'effets significatifs sur la nature, ou en raison de la disponibilité d'informations insuffisantes, ce qui entraîne de toute façon un avis négatif. Une distinction peut être établie en la matière entre : a. Autorisations délivrées malgré un avis négatif. b. Autorisations qui ne sont pas délivrées. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de développement des entreprises/projets existants et nouveaux actifs dans et autour de la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. Améliorer la structure des données existante. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.
	<u>Nombre de recours contre des autorisations</u> Le nombre de recours, ventilé par secteur économique et par activité, contre : 1. Autorisations non délivrées par l'ANB qui a rendu un avis négatif en raison des effets sur la nature. 2. Autorisations délivrées en dépit d'un avis négatif de l'ANB en raison des effets sur la nature. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de développement des entreprises/projets existants et nouveaux actifs dans et autour de la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. Améliorer la structure des données existante. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.

	<u>Délai de traitement d'une demande d'autorisation</u> La durée de traitement moyenne et médiane d'une demande d'autorisation, ventilée par secteur économique et par activité. La durée de traitement comprend le temps écoulé entre la demande d'autorisation et l'avis final après d'éventuels recours. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de développement des entreprises/projets existants et nouveaux actifs dans et autour de la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. Améliorer la structure des données existante. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.
--	--

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Opportunités de développement » :

- Il reste à voir dans quelle mesure les sources de données seront conservées de manière structurée par l'Agence de la Nature et des Forêts afin que les indicateurs suggérés puissent être développés.
- La catégorie ne comprend que les restrictions des opportunités de développement dues aux changements de l'utilisation de l'espace pour la destination forêt et nature. Elle ne couvre pas les possibilités de croissance limitées résultant d'autres causes qui peuvent aller de pair avec le projet, telles qu'une diminution du chiffre d'affaires.

Encadré 5 : Bien-être mental des travailleurs et des dirigeants d'entreprise

Bien-être mental des travailleurs et des dirigeants d'entreprise	
	<u>Nombre de signalements aux organisations d'aide</u> Le nombre de signalements aux organisations d'aide à la suite du projet Forêts de Brabant. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du bien-être mental des travailleurs et des dirigeants d'entreprise. • Données : problème de disponibilité des données.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Bien-être mental des travailleurs et des dirigeants d'entreprise » :

- On ne dispose pas de données permettant de mettre au point des indicateurs appropriés pour cette catégorie d'impact. Il s'agit d'un impact majeur qu'il ne faut surtout pas négliger parce qu'il n'existe pas d'indicateurs appropriés. Lors de l'élaboration de cette catégorie, il convient de distinguer les indicateurs qui permettent de suivre le bien-être mental pour différents groupes cibles. On pourrait ainsi demander aux organisations d'aide concernées si elles tiennent un registre structuré du nombre de signalements et de leurs motifs, et si elles sont autorisées à mettre ces données à disposition.
- Cet impact est principalement ressenti comme néfaste par les agriculteurs. Un indicateur possible serait le nombre de signalements adressés, par exemple, à l'organisation d'aide Boeren op een Kruispunt vzw.

Encadré 6 : Valeur marchande des terrains et des entreprises

Valeur marchande des terrains et des entreprises	
	<u>La valeur marchande des terrains constructibles</u> La valeur marchande moyenne des terrains constructibles par m². • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des terrains. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : euro par m². • Source : Service public fédéral Finances - Statbel. • Fréquence de mesure : mise à jour la plus récente en 2018. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Le nombre de transactions de terrains constructibles</u> Le nombre de transactions de terrains constructibles. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des terrains. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Service public fédéral Finances - Statbel. • Fréquence de mesure : mise à jour la plus récente en 2018. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>La valeur marchande des terrains agricoles</u> La valeur marchande des terrains agricoles. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des terrains. • Données : problème de disponibilité des données.
	<u>La valeur marchande des entreprises</u> La valeur marchande des entreprises. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des entreprises. • Données : problème de disponibilité des données. La méthode d'évaluation d'UNIZO est un outil possible pour calculer la valeur d'une entreprise.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Valeur marchande des terrains et des entreprises » :

- Il existe peu de données disponibles sur la valeur marchande des terrains et des entreprises. La dernière mise à jour des prix moyens des terrains constructibles date de 2014. Cet indicateur n'est donc pas utile pour le projet si la base de données n'est pas mise à jour.
- Le suivi de la modification de destination des sols (voir « 3.2.5 Indicateurs pour le facteur utilisation de l'espace ») pourrait servir d'indicateur indirect. La valeur marchande des terrains, des sites industriels et des entreprises situés sur les zones de connexion à réaliser pourrait être calculée avant et après la modification de destination des sols.

3.2.1.2 Agriculture et horticulture

On distingue trois catégories d'impact dans ce sous-thème : 1) « Nombre d'exploitations agricoles et horticoles », 2) « Production et revenus agricoles » et 3) « Possibilités de vente en circuit court et de diversification des revenus ».

Encadré 7 : Nombre d'exploitations agricoles et horticoles

Nombre d'exploitations agricoles et horticoles	
	<u>Nombre et superficie des exploitations agricoles et horticoles</u> Le nombre et la superficie des exploitations agricoles et horticoles. La Vlaamse Landmaatschappij dispose d'informations confidentielles sur le nombre et la superficie des exploitations agricoles et horticoles à un niveau spatialement explicite qui peuvent être consultées après signature d'un accord de confidentialité. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'entrepreneuriat et de croissance économique pour le secteur agricole et horticole. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : hectare. • Source : Statbel - Direction générale Statistique et Information économique. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Superficie des exploitations agricoles et horticoles biologiques</u> La superficie des exploitations agricoles et horticoles biologiques. Il s'agit de la superficie des exploitations agricoles biologiques contrôlées et certifiées. La base de données offre également la possibilité de suivre la superficie des exploitations agricoles biologiques contrôlées en conversion. Données qui peuvent être consultées à un niveau spatialement explicite. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'entrepreneuriat et de croissance économique pour le secteur agricole et horticole. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Agriculture et de la Pêche - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Exploitations agricoles et horticoles » :

- Cette catégorie d'impact peut faire l'objet d'un suivi de qualité grâce aux indicateurs disponibles. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- Le nombre et la superficie des exploitations agricoles et horticoles peuvent également être consultés à un niveau spatialement explicite en demandant une étude d'impact agricole au Département de l'Agriculture et de la Pêche.
- La superficie des exploitations agricoles biologiques convient également pour un suivi du degré de pérennisation de l'agriculture.

Encadré 8 : Production et revenus agricoles

Production et revenus agricoles	
	<u>Superficie de l'usage agricole</u> Modification de la superficie des types de parcelle en usage agricole. Les parcelles en usage agricole sont réparties dans les 13 catégories suivantes : légumes, herbes et plantes ornementales, prairies,

	plantes fourragères, pommes de terre, betteraves sucrières, céréales, graines et légumineuses, maïs, lin et chanvre, autres cultures, fruits et noix, plantes ligneuses, infrastructures agricoles, eau. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la production et des revenus agricoles. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Agriculture et de la Pêche - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre et/ou périmètre autour de la zone.
	<u>Superficie des groupes de cultures et/ou des cultures</u> La superficie des groupes de cultures classés en prairies, cultures arables, horticulture et autres (infrastructures, cultures ligneuses, jachères, couverts végétaux, pas d'infos de culture, autres). Cela indique le nombre de cultures enregistrées dans la zone par des agriculteurs et horticulteurs, des particuliers, des gestionnaires de terrains, des instituts de recherche, etc. Il ne s'agit donc pas d'un indicateur strict des cultures produites par les agriculteurs et horticulteurs. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la production et des revenus agricoles. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Agriculture et de la Pêche - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Taille du cheptel</u> Le nombre de bovins, porcins et volaille par commune. La Vlaamse Landmaatschappij dispose d'informations confidentielles sur la densité du cheptel par couche de parcelle qui peuvent être consultées après signature d'un accord de confidentialité. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la production et des revenus agricoles. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Vlaamse Landmaatschappij - Statistiques communales Banque du Lisier. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Capacité d'écoulement d'engrais</u> La capacité d'écoulement d'engrais est la quantité d'effluents d'élevage qui peut être éliminée, compte tenu des normes d'épandage maximale du décret sur les engrais et de la mesure dans laquelle les agriculteurs affectent effectivement des effluents d'élevage à ces limites d'épandage. La Vlaamse Landmaatschappij dispose d'informations confidentielles sur la capacité d'écoulement d'engrais par couche de parcelle qui peuvent être consultées après signature d'un accord de confidentialité. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des revenus agricoles. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : kilogrammes d'azote ou de phosphore par hectare. • Source : Vlaamse Landmaatschappij - Statistiques communales Banque du Lisier. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.

	<u>Nombre de dossiers de sinistre introduits pour dommages causés par le gibier aux cultures et/ou sinistres totaux introduits ou payés</u> Les chiffres ne donneraient qu'une image partielle des dommages subis par les agriculteurs, car tous les dommages ne sont pas éligibles à une indemnisation de la part des autorités. Les dommages subis doivent être supérieurs à 300 euros et l'agriculteur doit avoir pris les mesures de base nécessaires pour prévenir les dommages causés. En outre, les dommages causés par des espèces de gibier de chasse ne sont éligibles que (1) s'il s'agit de dommages causés par une espèce de gibier pour laquelle la chasse n'avait pas été ouverte pendant toute l'année précédente et pour laquelle aucune mesure de contrôle n'avait été prise sur les parcelles affectées par les dommages. (2) s'il s'agit de dommages causés par une espèce de gibier provenant d'une zone gérée par l'Autorité flamande ou par une association agréée gérant des terrains, dans laquelle la chasse n'avait pas été ouverte durant toute l'année précédente et dans laquelle aucune mesure de contrôle n'avait été prise contre l'espèce concernée. Une des limites de l'indicateur est qu'il ne couvre qu'une fraction des dommages/nuisances réels causés par le gibier, en raison des conditions strictes auxquelles un sinistre doit répondre pour être recevable. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la perte de la production et des revenus agricoles. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.
--	---

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Production et revenus agricoles » :

- Cette catégorie d'impact est très large, raison pour laquelle on ne dispose pas de suffisamment d'indicateurs pour permettre un suivi de tous les aspects. Les aspects manquants sont des données concrètes sur l'évolution des revenus, du chiffre d'affaires, des coûts, etc. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- Les indicateurs disponibles fournissent une bonne approximation de l'évolution de la production agricole. Ils apportent donc une valeur ajoutée à l'analyse.
- Cette catégorie d'impact englobe également les indicateurs « Superficie d'affectation des sols » et « Superficie avec affectation spatiale » pour l'agriculture. Ces indicateurs sont inclus dans le thème « 3.2.5 Indicateurs pour le facteur utilisation de l'espace ».

Encadré 9 : Possibilités de vente en circuit court et de diversification des revenus

Possibilités de vente en circuit court et de diversification des revenus	
	<u>Nombre de producteurs fermiers</u> Le nombre d'agriculteurs engagés dans la production fermière. Les producteurs fermiers sont des exploitations agricoles qui travaillent ou transforment d'abord leurs produits avant de les vendre directement aux consommateurs. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la vente en circuit court. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle.

	Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre d'agriculteurs engagés dans la vente fermière</u> Les vendeurs fermiers sont des exploitations agricoles qui vendent leurs produits directement aux consommateurs. Ils n'ont pas besoin pour cela d'avoir travaillé ou transformé leurs produits au préalable. - Pertinence : cet indicateur est une mesure de la vente en circuit court. - Données : problème de disponibilité des données. L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) n'établit aucune distinction entre les producteurs primaires qui vendent leurs produits directement à l'industrie ou aux consommateurs. Il serait possible de créer un ensemble de données permettant de savoir combien d'agriculteurs possèdent un magasin fermier, vendent sur le marché local, possèdent une ferme de quartier, sont membres d'un réseau CSA (agriculture soutenue par la communauté), etc.
	<u>Nombre de fermes thérapeutiques</u> Une ferme thérapeutique est une entreprise, une association ou une initiative privée où les activités de production primaire ou d'autres activités liées à la gestion des plantes et des animaux sont utilisées dans la fourniture de Soins verts. Les Soins verts sont les activités possibles qui utilisent un environnement professionnel vert à des fins d'expérience, d'occupation journalière, de temps mort ou d'accompagnement vers l'emploi. - Pertinence : cet indicateur est une mesure des activités agricoles et de la diversification des revenus. - Données : données administratives au niveau communal. - Unité de mesure : nombre absolu. - Source : Steunpunt Groene Zorg - Provinces en chiffres. - Fréquence de mesure : annuelle. - Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Agriculteurs proposant un hébergement</u> Le nombre d'agriculteurs proposant un hébergement. - Pertinence : cet indicateur est une mesure des activités agricoles et de la diversification des revenus. - Données : données calculées à un niveau spatialement explicite. - Unité de mesure : nombre absolu. - Source : les données peuvent être calculées en comparant les données de VISITFLANDERS sur les hébergements et les couchages avec l'emplacement des infrastructures agricoles telles qu'elles sont enregistrées dans la carte des parcelles à usage agricole. - Fréquence de mesure : annuelle. - Référence : Flandre rurale.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Possibilités de vente en circuit court et de diversification des revenus » :

- Les indicateurs disponibles assurent un bon suivi de cette catégorie. Il est recommandé d'élaborer un ensemble de données afin de recenser le nombre d'agriculteurs qui vendent également des produits fermiers sans les travailler ou les transformer au préalable. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- L'indicateur « Superficie des contrats de gestion et autres mesures de soutien » est également un indicateur approprié pour cette catégorie d'impact. L'indicateur est inclus dans la catégorie d'impact « Coopération avec les acteurs » du sous-thème « 3.2.1.7 Gestion de la nature ».

3.2.1.3 Sylviculture

On distingue une seule catégorie d'impact dans ce sous-thème : « La valeur des forêts pour la production de bois et de produits dérivés ».

Encadré 10 : La valeur des forêts pour la production de bois et de produits dérivés

La valeur des forêts pour la production de bois et de produits dérivés	
	<u>Croissance annuelle du bois et valeur marchande correspondante</u> La croissance annuelle théoriquement calculée du volume de bois récoltable, la récolte de la production de bois et la valeur marchande correspondante. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance annuelle du bois et de la valeur marchande des forêts. • Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : valeur quantitative ($\text{m}^3/\text{ha} \cdot \text{an}$) et/ou valeur monétaire (euros). • Source : ECOPLAN-SE. • Fréquence de mesure : non applicable. • Référence : non applicable.
	<u>Stock de bois sur pied et composition des essences d'arbre</u> L'inventaire forestier mesure le stock de bois sur pied, la composition des essences d'arbre et la croissance du bois. Le protocole de la troisième version de l'inventaire forestier a été adapté pour donner un aperçu de l'abattage et de la mortalité des forêts flamandes. Avec ces informations, il serait possible d'estimer les taux de récolte. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande et de la croissance du bois des Forêts de Brabant. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : volume (m^3) et proportion relative. • Source : Inventaire forestier flamand. • Fréquence de mesure : 10 % des points de mesure sont mis à jour annuellement. Les travaux de terrain du troisième inventaire forestier ont commencé en 2019. • Référence : forêts flamandes dans la zone de la directive Habitats.
	<u>Ventes de bois et revenus générés par ces ventes</u> La vente de bois provenant des forêts domaniales des Forêts de Brabant, et les revenus générés par ces ventes. Les informations sur les revenus des ventes de bois ne sont pas disponibles publiquement. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des forêts. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. Améliorer la structure des données existante. • Unité de mesure : volume (m^3). • Source : Agence de la Nature et des Forêts et Natuurinvest. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : forêts domaniales de Flandre.
	<u>Proportion de la vente de bois transformé localement</u> La proportion de bois transformé localement et provenant des forêts domaniales des Forêts de Brabant. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la vente en circuit court des produits dérivés du bois.

	Données : problème de disponibilité des données. On pourrait créer une base de données en enregistrant chaque année les entreprises locales qui transforment le bois et/ou vendent des produits finis.
--	--

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « La valeur des forêts pour la production de bois et de produits dérivés » :

- L'indicateur « Croissance annuelle du bois et valeur marchande correspondante » est basé sur un modèle. L'une des principales limites des modèles est qu'ils sont fortement influencés par des paramètres estimés par des experts sur la base de la littérature disponible.
- Les propriétaires forestiers peuvent bénéficier de revenus supplémentaires par le biais de subventions. L'indicateur « Moyens affectés à la gestion de la nature » est également un indicateur approprié pour cette catégorie d'impact. L'indicateur est inclus dans la catégorie d'impact « Moyens affectés à la gestion de la nature » du sous-thème « 3.2.1.7 Gestion de la nature ».
- Cette catégorie d'impact englobe également les indicateurs « Superficie d'affectation des sols » et « Superficie avec affectation spatiale » pour les forêts. Ces indicateurs sont inclus dans le thème « 3.2.5 Indicateurs pour le facteur utilisation de l'espace ».

3.2.1.4 Chasse

On distingue une seule catégorie d'impact dans ce sous-thème : « Opportunités de chasse ».

Encadré 11 : Opportunités de chasse

Opportunités de chasse	
	<u>Superficie des terrains de chasse</u> La superficie des terrains de chasse repris dans les plans de chasse approuvés. Un terrain de chasse est une zone continue composée d'une ou plusieurs parcelles de terrain sur lesquelles un même titulaire du droit de chasse ou un groupe de titulaires du droit de chasse détient le droit de chasse. Toutefois, les propriétaires peuvent déclarer leur propriété comme terrain de chasse afin d'empêcher d'autres personnes de la marquer par inadvertance pour la chasse. Aucune chasse active n'est autorisée dans ces domaines. Cela rend l'indicateur moins fiable pour le suivi des opportunités de chasse. - Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de chasse. - Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. - Unité de mesure : hectare. - Source : Agence des Informations de la Flandre - Geopunt Vlaanderen. - Fréquence de mesure : annuelle. - Référence : Flandre rurale.
	<u>Abattage de gros gibier</u> Les statistiques d'abattage des espèces de gros gibier telles que le chevreuil, le cerf et le sanglier. - Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de chasse. - Données : données mesurées à un niveau spatialement explicite. - Unité de mesure : nombre absolu. - Source : Agence de la Nature et des Forêts. - Fréquence de mesure : annuelle.

	• Référence : Flandre rurale.
	<u>Abattage de petit gibier</u> Les statistiques d'abattage d'espèces de petit gibier. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des opportunités de chasse. • Données : problème de disponibilité des données. La Hubertus Vereniging Vlaanderen dispose peut-être de données sur les statistiques d'abattage d'espèces de petit gibier.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Opportunités de chasse » :

- Il existe suffisamment d'indicateurs disponibles pour avoir une bonne idée de l'impact sur le secteur de la chasse. Ces indicateurs sont également bien adaptés au suivi des possibilités et de l'utilisation de la zone pour la chasse récréative.

3.2.1.5 Construction et promotion immobilière

On distingue deux catégories d'impact dans ce sous-thème : 1) « Valeur marchande des bâtiments » et 2) « Nombre de permis de construire ».

Encadré 12 : Valeur marchande des bâtiments

Valeur marchande des bâtiments	
	<u>Prix médian par type de bâtiment</u> Le prix médian par type de bâtiment. Les types de bâtiments sont subdivisés en constructions fermées, constructions semi-individuelles, constructions individuelles et appartements. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la valeur marchande des bâtiments. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : euro. • Source : Service public fédéral Finances - Statbel. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre de transactions immobilières</u> Le nombre de transactions par type de bâtiment (maisons et appartements). • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone pour y vivre. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Service public fédéral Finances - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesures : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Valeur marchande des bâtiments » :

- On dispose de suffisamment d'indicateurs appropriés pour cette catégorie d'impact. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- Les indicateurs « Prix médian par type de bâtiment » et « Prix moyen des terrains constructibles » (sous « 3.2.1.1 Activités économiques ») sont également une mesure de la gentrification. La

gentrification est la revalorisation d'un quartier en vue d'attirer de nouveaux habitants fortunés et de l'expulsion des classes inférieures qui va de pair.

Encadré 13 : Permis de construire

Permis de construire	
	<u>Nombre de permis de construire résidentiels</u> Le nombre de permis de construire exclusivement destinés au logement. On peut établir une distinction entre les constructions nouvelles et les rénovations. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de construction dans la zone. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre de permis de construire non résidentiels</u> Le nombre de permis de construire destinés exclusivement ou principalement à un usage autre que le logement. On peut établir une distinction entre les constructions nouvelles et les rénovations. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de construction dans la zone. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel - Direction générale Statistique et Information économique. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Permis de construire » :

- On dispose de suffisamment d'indicateurs appropriés pour cette catégorie d'impact. Les données sont disponibles au niveau communal et ne peuvent donc pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- Les indicateurs suggérés sous la catégorie d'impact « Opportunités de développement » dans le sous-thème « 3.2.1.1 Activités économiques » pourraient être un complément précieux en cas de distinction entre les types de permis de construire.

3.2.1.6 Secteur de l'horeca et des loisirs

On distingue trois catégories d'impact dans ce sous-thème : 1) « Nombre d'entreprises et emploi », 2) « Utilisation de la zone par le tourisme » et 3) « Dépenses générées par le tourisme ».

Encadré 14 : Nombre d'entreprises et emploi

Nombre d'entreprises et emploi	
	<u>Nombre d'entreprises de l'horeca</u> Le nombre d'entreprises de l'horeca. Au niveau communal, on distingue les catégories suivantes : hôtels, résidences de vacances, terrain de camping pour mobilhomes, autres hébergements, établissements de restauration, catering, débits de boissons. Au niveau spatialement explicite, on peut distinguer les catégories suivantes : B&B, campings, terrains de camping pour mobilhomes, centres de séjour pour jeunes, hôtels pour jeunes, hôtels.

	• Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance économique du secteur de l'horeca. • Données : données administratives à un niveau communal et spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre d'établissements horeca par 1 000 habitants (niveau communal) et nombre absolu (niveau spatialement explicite). • Source : Statbel - Guidea (niveau communal) et VISITFLANDERS - Geopunt Vlaanderen (niveau spatialement explicite). • Fréquence de mesure : annuelle au niveau communal, non disponible au niveau spatialement explicite. • Référence : communes rurales de Flandre (niveau communal) et Flandre rurale (niveau spatialement explicite).
	<u>Emploi dans l'horeca</u> Le nombre de travailleurs dans le secteur de l'horeca. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance économique du secteur de l'horeca. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre d'emplois et/ou d'équivalents temps plein. • Source : Office national de sécurité sociale - Guidea. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre de prestataires de services dans le secteur des loisirs</u> Le nombre de prestataires de services dans le secteur des loisirs (location de vélos, location de kayaks, organisations organisant des événements de teambuilding dans la nature, etc.). • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance économique du secteur des loisirs. • Données : problème de disponibilité des données. Sport Flandre dispose d'une base de données permettant de localiser géographiquement différents clubs sportifs dans un certain rayon. Parmi les types de clubs sportifs intéressants, citons : la pêche à la ligne, le canoë-kayak, le jeu de kick et d'aventure, l'escalade, la moto, la course d'orientation, l'équitation, la randonnée, etc. Des données supplémentaires doivent être collectées pour compléter la liste des prestataires de services qui ne sont pas répertoriés comme club sportif.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Entreprises et emploi » :

- Les données disponibles concernent principalement le secteur de l'horeca. Les données relatives à l'emploi dans l'horeca sont disponibles au niveau communal uniquement et ne peuvent donc pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- Il convient de développer davantage de bases de données pour suivre le nombre d'entreprises et l'emploi dans le secteur des loisirs.

Encadré 15 : Utilisation de la zone par le tourisme

Utilisation de la zone par le tourisme	
	<u>Arrivées et nuitées</u> Le nombre d'arrivées touristiques et de nuitées par commune. Cet indicateur suit l'utilisation et a un lien étroit avec l'indicateur « Hébergements dans et à proximité des Forêts de Brabant » qui décrit

	plutôt l'offre. Il est recommandé d'examiner la présence de parcs de vacances par commune concernée, car cela n'a pas de lien direct avec le projet. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance économique du secteur des loisirs. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Hébergement dans et à proximité des Forêts de Brabant</u> Le nombre d'hébergements enregistrés, reconnus et agréés dans et à proximité des Forêts de Brabant. En outre, le nombre d'unités de location et/ou de couchages par hébergement est éventuellement disponible. Cet indicateur est une bonne approximation pour le suivi de l'offre. Il a un lien étroit avec l'indicateur « Arrivées et nuitées » qui décrit plutôt l'utilisation. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du degré d'entrepreneuriat et de croissance économique du secteur des loisirs. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : VISITFLANDERS - Portail de données ouvert. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : Flandre rurale.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Utilisation de la zone par le tourisme » :

- Nous évaluons les indicateurs suggérés comme adaptés au suivi des changements d'utilisation de la zone par le tourisme. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.

Encadré 16 : Dépenses générées par le tourisme

Dépenses générées par le tourisme	
	<u>Dépenses générées par le tourisme d'un jour et le tourisme de séjour</u> Les dépenses générées par le tourisme d'un jour et le tourisme de séjour. Cet indicateur réalise, à travers une série d'hypothèses, une estimation générique pour la Flandre des dépenses générées par le tourisme d'un jour et le tourisme de séjour liées aux visites des forêts et de la nature. Sur la base de données relatives au profil et à l'activité des touristes d'un jour, il est possible de réaliser une estimation approximative du nombre de visites dans les zones forestières et naturelles. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des dépenses générées par le tourisme d'un jour et de séjour. • Données : données calculées au niveau de la Flandre. • Unité de mesure : euro. • Source : Statistiek Vlaanderen - Compte satellite Tourisme (Weekers et al., 2018) • Fréquence de mesure : non disponible. • Référence : non applicable.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Dépenses générées par le tourisme » :

- L'indicateur « Dépenses générées par le tourisme d'un jour et le tourisme de séjour » est très générique et n'a aucun lien spatial avec les Forêts de Brabant. Toutefois, l'approche utilisée permet d'obtenir une estimation approximative et globale des dépenses de touristes liées aux excursions dans la nature et les forêts. Un aperçu de l'ordre de grandeur de ces dépenses peut cependant être d'une aide précieuse pour une analyse d'impact socioéconomique.

3.2.1.7 Gestion de la nature

On distingue trois catégories d'impact dans ce sous-thème : 1) « Emploi dans la gestion de la nature », 2) « Moyens affectés à la gestion de la nature » et 3) « Coopération avec les acteurs ».

Encadré 17 : Emploi dans la gestion de la nature

Emploi dans la gestion de la nature	
	<u>Nombre d'emplois dans le secteur de la nature / emploi social / parcours de réinsertion dans le marché du travail</u> Le nombre d'emplois dans le secteur de la gestion de la nature, l'emploi social, les parcours de réinsertion dans le marché du travail. L'Agence de la Nature et des Forêts promeut, par le biais du projet « Groenjobs », l'emploi durable dans le secteur de la nature pour les personnes ayant des opportunités limitées sur le marché du travail. Le projet « Groenjobs » octroie des subventions pour l'emploi de travailleurs de l'environnement et de la nature dans des travaux non rentables dans la nature, la forêt, les espaces verts et les paysages. Les travaux sont effectués par des ouvriers du groupe cible qui rencontrent des difficultés à entrer sur le marché du travail régulier en raison de compétences ou de qualifications limitées. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'emploi dans le secteur de la nature. • Données : problème de disponibilité des données.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Emploi dans la gestion de la nature » :

- Les données disponibles relatives au recours aux ouvriers verts peu qualifiés pour la gestion de la nature sont insuffisantes. Il s'agit pourtant d'un indicateur potentiellement intéressant. Il est recommandé de développer une base de données à cette fin. Ces données pourraient être demandées tant aux entreprises privées qu'aux entités des pouvoirs publics actives dans la gestion de la nature.

Encadré 18 : Moyens affectés à la gestion de la nature

Moyens affectés à la gestion de la nature	
	<u>Superficie des zones relevant des différents types de plan de gestion de la nature</u> La superficie de la nature et des forêts par type de plan de gestion de la nature. Cet indicateur pourrait être complété par le nombre d'hectares de plans de gestion de la nature à renouveler par type ; type 1 : « Préservation de la qualité naturelle existante », type 2 : « Qualité naturelle supérieure », type 3 : « La plus haute qualité naturelle » et type 4 : « Réserve naturelle ». • Pertinence : cet indicateur est une mesure des moyens disponibles pour la gestion de la nature. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.

	<u>Nombre de subventions de gestion accordées par type de plan de gestion de la nature</u> Le nombre de subventions de gestion accordées par type de plan de gestion de la nature. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des moyens disponibles pour la gestion de la nature. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : non disponible. • Référence : non applicable.
--	--

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Moyens affectés à la gestion de la nature » :

- Il est recommandé d'intégrer les deux indicateurs sous-optimaux en un seul indicateur optimal. Il serait intéressant de savoir quels acteurs reçoivent des subventions de gestion et dans quelle mesure (associations agréées gérant des terrains, autorités locales, particuliers, etc.). S'il est inclus, cet indicateur est également un indicateur approprié pour la catégorie d'impact « Coopération avec les acteurs ».

Encadré 19 : Coopération avec les acteurs

Coopération avec les acteurs	
	<u>Superficie des contrats de gestion et autres mesures de soutien</u> La superficie des terres faisant l'objet de contrats de gestion et d'autres mesures de soutien. Les contrats de gestion et autres mesures de soutien sont principalement destinés à l'agriculture en vue de l'amélioration de la biodiversité et des écosystèmes. Informations confidentielles auxquelles il est possible d'accéder après avoir signé un accord de confidentialité. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la coopération entre le secteur de la gestion de la nature et le secteur agricole et horticole. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Agriculture et de la Pêche. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Présence de petits éléments paysagers</u> La présence de petits éléments paysagers (PEP). Il s'agit de l'ensemble des points et lignes verts dans le paysage, y compris les végétations associées. Les PEP sont considérés comme faisant partie de la nature, mais leur présence et leur apparence sont souvent le résultat de l'activité humaine. Les éléments suivants sont considérés comme des PEP : les accotements, les arbres, les arbres têtards, les rangées d'arbres, les sources, les digues, les talus broussailleux, les talus boisés, les haies, les chemins creux, les prés-vergers, la végétation de bordure des parcelles, les fossés, les fourrés, les mares, les abreuvoirs pour le bétail et les cours d'eau. Sur la base des données LIDAR, les petits éléments paysagers sur ou à côté des parcelles à usage agricole ont été cartographiés. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la coopération entre le secteur de la gestion de la nature et le secteur agricole et horticole. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu et/ou pourcentage (superficie des petits éléments paysagers/superficie des parcelles à usage agricole).

	• Source : Département de l'Agriculture et de la Pêche (informations confidentielles). • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour des données LIDAR en 2015. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Plans de gestion intégrée du patrimoine immobilier</u> La superficie des plans de gestion approuvés pour le patrimoine immobilier dans les Forêts de Brabant. Il s'agit notamment des plans de gestion du patrimoine immobilier, des plans de gestion intégrée, des plans de gestion des anciens paysages (paysages culturels et historiques protégés et paysages patrimoniaux) et des plans de revalorisation (pour les sites urbains et ruraux protégés). • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la coopération avec le secteur du patrimoine. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unités de mesure : hectare. • Source : Patrimoine de Flandre - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2019. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Exercice du droit de préemption</u> Le nombre et la superficie des parcelles sur lesquelles le droit de préemption est appliqué. Le droit de préemption est un droit légal qui permet à son détenteur d'acheter des terrains et des bâtiments qui sont vendus, en priorité sur le candidat acheteur, pour le même prix et aux mêmes conditions. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des conflits potentiels. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu et hectare. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Vente volontaire de terres pour la nature</u> Le nombre de dossiers et d'hectares de vente volontaire de terres pour le projet. Il serait intéressant de compléter cela en gardant également une trace des entités qui s'engagent dans des ventes volontaires. On pourrait ainsi se faire une idée des groupes qui bénéficient du plus grand soutien public. Les données doivent être demandées aux entités et associations gérant des terrains pertinentes. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du soutien public au projet. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu et hectare. • Source : Agence de la Nature et des Forêts, VHMW, Natuurpunt et Vlaamse Landmaatschappij (interne). • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Coopération avec les acteurs » :

- Le secteur de la nature peut coopérer avec les différents acteurs de plusieurs manières. Les indicateurs proposés peuvent déjà donner une première impression.

3.2.2 Indicateurs des possibilités et de l'utilisation de la zone

Ce thème comprend l'utilisation de la zone pour le tourisme et les loisirs. Il est subdivisé dans les deux catégories d'impact suivantes : 1) « Offre de possibilités de loisirs » et 2) « Utilisation de la zone à des fins récréatives/éducatives ».

Offre de possibilités de loisirs	
	<u>Densité du réseau de sentiers pédestres</u> Les points-nœuds pédestres et les segments qui les relient entre eux. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de se promener dans la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : longueur absolue ou longueur moyenne par hectare. • Source : VISITFLANDERS - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2014. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Densité du réseau d'itinéraires cyclables</u> Les points-nœuds cyclables et les segments qui les relient entre eux. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de se promener à vélo dans la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : longueur absolue ou longueur moyenne par hectare. • Source : VISITFLANDERS - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2018. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Densité du réseau d'itinéraires équestres</u> Les points-nœuds équestres et les segments qui les relient entre eux. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de se promener à cheval dans la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : longueur absolue ou longueur moyenne par hectare. • Source : VISITFLANDERS - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2014. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Nombre d'installations sportives</u> L'indicateur présente un aperçu des installations sportives existantes. Les types pertinents suivants peuvent être indiqués : pistes d'athlétisme, centres équestres, terrains de sport extérieurs, piscines extérieures, pistes de course, salles de sport, etc. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre de possibilités de loisirs. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Sport Flandre - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesures : trimestrielle. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Nombre d'aires de jeux naturelles</u> Le nombre et la superficie des aires de jeux, des aires de jeux d'été et des zones librement accessibles dans les forêts et les domaines naturels. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de jouer dans les zones prévues à cet effet. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu et/ou hectare. • Source : VISITFLANDERS - Geopunt Vlaanderen.

	• Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2020. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Boucles de VTT</u> Le nombre et la distance des boucles de VTT balisées dans la zone. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de faire du VTT dans les zones prévues à cet effet. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu et/ou kilomètre. • Source : MTBroutes.be. • Fréquence de mesure : non disponible. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Nombre de zones pour chiens</u> Le nombre de zones où les chiens peuvent être laissés en liberté. • Pertinence : cet indicateur est une mesure des possibilités de laisser les chiens en liberté dans la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : non applicable. • Référence : non applicable.
	<u>Nombre de centres de visite</u> Le nombre de centres de visite dans les Forêts de Brabant. Les visiteurs peuvent y trouver des informations sur les possibilités offertes par la zone naturelle. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du profilage de la zone pour les loisirs. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts et/ou Natuurpunt. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.
	<u>Nombre de portes d'accès</u> Le nombre de portes d'accès aux Forêts de Brabant. Les portes d'accès sont souvent le point de départ d'itinéraires pédestres et cyclables. Les visiteurs ont la possibilité de s'y garer. Ce sont souvent aussi des lieux de halte où les visiteurs peuvent manger et boire. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du profilage de la zone pour les loisirs. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Offre de possibilités de loisirs » :

- Les indicateurs disponibles sont adaptés au suivi des possibilités de loisirs proposées.
- Les données disponibles concernant la densité des réseaux de loisirs sont obsolètes et doivent être mises à jour. En outre, ces bases de données ne comprennent que les réseaux d'itinéraires récréatifs inclus dans le réseau points-nœuds. La zone peut également disposer d'autres sentiers récréatifs

désignés qui ne sont pas repris ici. Une alternative possible réside dans le nombre de kilomètres des règlements d'accessibilité.

- L'indicateur « Nombre de prestataires de services dans le secteur des loisirs » est également un indicateur approprié pour cette catégorie d'impact. L'indicateur est inclus dans la catégorie d'impact « Nombre d'entreprises et emploi » du sous-thème « 3.2.1.6 Secteur de l'horeca et des loisirs ».
- Les indicateurs relatifs aux loisirs durs ne sont pas directement disponibles.
- Aucun indicateur approprié n'a été trouvé pour suivre l'offre de loisirs durs. Le projet Forêts de Brabant entend se concentrer principalement sur les loisirs doux, rendant les loisirs durs moins souhaitables.

Encadré 21 : Utilisation de la zone à des fins récréatives/éducatives

Utilisation de la zone à des fins récréatives/éducatives	
	<u>Nombre de visiteurs dans les centres de visite</u> Le nombre de visiteurs dans les centres de visite des Forêts de Brabant. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : problème de disponibilité des données. Données à collecter auprès des divers centres de visite actifs. • Référence : nombre de visiteurs dans les centres de visite de Flandre.
	<u>Nombre d'activités dans les centres de visite</u> Le nombre d'activités dans les centres de visite des Forêts de Brabant. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : problème de disponibilité des données. Données à collecter auprès des divers centres de visite actifs. • Référence : nombre d'activités dans les centres de visite de Flandre.
	<u>Proportion d'habitants ayant visité une forêt ou un espace vert dans leur propre commune</u> La proportion d'habitants ayant visité une forêt, un parc ou un espace vert dans leur commune/ville au cours de l'année écoulée. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait récréatif de la zone pour les habitants. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre de visites guidées</u> Le nombre de visites guidées dans les Forêts de Brabant. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : problème de disponibilité des données. Les données pourraient être récupérées auprès des organisations de guides actives. On pourrait établir une distinction entre le nombre de visites guidées par des guides nature, des guides touristiques et des guides agricoles.
	<u>Nombre de visiteurs au niveau des portes d'accès</u> Le nombre de visiteurs au niveau des portes d'accès.

	• Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : problème de disponibilité des données. Un suivi performant au niveau des portes d'accès peut fournir des données appropriées pour développer cet indicateur. Le comptage du nombre d'utilisateurs récréatifs par type de loisirs serait un ajout intéressant. On pourrait ainsi avoir une idée de la mesure dans laquelle chaque groupe de loisirs utilise la zone. On pourrait également y parvenir par comptage sur les réseaux de loisirs.
	<u>Nombre d'utilisateurs récréatifs enregistrés par les compteurs de marche et de vélo</u> Le nombre de marcheurs et de cyclistes suivis par les compteurs de marche et de vélo sur les réseaux des Forêts de Brabant qui en sont équipés. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone pour s'y promener à pied et à vélo. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Tourisme Brabant flamand. • Référence : Province du Brabant flamand.
	<u>Nombre d'activités liées au thème « nature et environnement »</u> Le nombre d'activités liées au thème « environnement et nature ». • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : UiTatabank. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre d'excursions ou visites guidées liées au thème « nature et environnement »</u> Le nombre d'excursions ou visites guidées liées au thème « environnement et nature ». Les excursions guidées comprennent les activités suivantes : visite de groupe, voyage, visite guidée, tour, excursion ou croisière en bateau, circuit aérien ou vol. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : UiTatabank. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre de passagers au départ et à l'arrivée par gare ferroviaire</u> Le nombre de passagers au départ et à l'arrivée par gare ferroviaire. Les comptages sont le résultat de courtes observations dans le temps, ce qui peut donner lieu à une marge d'erreur importante. En outre, les comptages sont effectués en octobre. Cet instantané n'est donc pas représentatif de l'ensemble de l'année. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'attrait de la zone à des fins touristiques et récréatives. • Données : données administratives par gare SNCB. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : comptage des passagers de la SNCB. • Fréquence de mesure : annuelle.

	• Référence : gares rurales de la SNCB en Flandre.
--	--

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Utilisation de la zone à des fins récréatives/éducatives » :

- Les données présentes dans les centres de visite actifs ne sont pas nécessairement traitées de manière uniforme par les associations concernées. Il serait donc intéressant de développer un protocole de mesure standardisé que les centres de visite utiliseraient pour suivre le nombre de visiteurs et le nombre d'activités par type d'activité.
- Les indicateurs « Abattage de gros gibier » et « Abattage de petit gibier » du sous-thème « 3.2.1.4 Chasse » sont également adaptés au suivi de l'utilisation récréative de la zone pour la chasse.
- Les indicateurs « Nombre d'arrivées et de nuitées » et « Nombre d'hébergements » sont également appropriés pour cette catégorie d'impact. L'indicateur est inclus dans la catégorie d'impact « Utilisation de la zone pour le tourisme » du sous-thème « 3.2.1.6 Secteur de l'horeca et des loisirs ».

3.2.3 Indicateurs des qualités et des évaluations de la zone

Ce thème comprend l'utilisation de la zone pour le tourisme et les loisirs. Il est subdivisé dans les neuf catégories d'impact suivantes : 1) « Cadre de vie », 2) « Accessibilité et mobilité », 3) « Sécurité du quartier », 4) « Proximité et accessibilité des services (de base) », 5) « Santé mentale et physique des habitants et des utilisateurs », 6) « Relations entre usagers, habitants et gestionnaires », 7) « Cohésion sociale », 8) « Soutien public et satisfaction » et 9) « Patrimoine immobilier et immatériel ».

Encadré 22 : Cadre de vie

Cadre de vie	
	<u>Espaces verts dans la ville/commune</u> Pourcentage (%) de la superficie totale de la ville/commune occupée par un quartier vert, un espace vert urbain et une forêt urbaine. On définit le quartier vert comme étant un espace vert d'une superficie minimale de 30 ha, l'espace vert urbain comme un espace vert d'une superficie minimale de 60 ha et la forêt urbaine comme un espace vert d'une superficie minimale de 200 ha. Pourcentage (%) des habitants vivant à une certaine distance d'un quartier vert (1 600 m), d'un espace vert urbain (3 200 m) et d'une forêt urbaine (5 000 m). • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre d'espaces verts dans le cadre de vie. • Données : données calculées au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Gemeente-Stadsmonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Pourcentage d'habitants estimant que l'offre d'espaces verts est suffisante dans la commune</u> Le pourcentage d'habitants estimant que l'offre d'espaces verts est suffisante dans la commune/ville. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre d'espaces verts dans le cadre de vie. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle.

	• Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Pourcentage d'habitants satisfaits des espaces verts et naturels dans la commune/ville</u> Le pourcentage d'habitants satisfaits des espaces verts et naturels dans la commune/ville. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre d'espaces verts dans le cadre de vie. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Pourcentage d'habitants aimant habiter dans la commune/ville</u> Le pourcentage d'habitants aimant habiter dans la commune/ville. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'évaluation du cadre de vie. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Pourcentage d'habitants ayant l'intention de déménager dans les 5 prochaines années</u> Le pourcentage d'habitants ayant l'intention de déménager dans une autre commune/ville dans les 5 prochaines années. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'évaluation du cadre de vie. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Cadre de vie » :

- Il existe plusieurs indicateurs permettant d'évaluer la façon dont les habitants perçoivent la qualité de leur cadre de vie. Ces données sont disponibles au niveau communal et ne peuvent donc pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant. Vu la taille du projet Forêts de Brabant, ces indicateurs donnent une bonne approximation du changement de qualité du cadre de vie. Nous recommandons de développer l'indicateur « Disponibilité de quartiers verts » vu qu'il s'agit d'un complément précieux pour cette catégorie d'impact.
- Les indicateurs « Prix médian par type de bâtiment » et « Nombre de transactions immobilières » sont également appropriés pour cette catégorie d'impact. Ces indicateurs sont inclus dans la catégorie d'impact « Valeur marchande des bâtiments » du sous-thème « 3.2.1.5 Construction et promotion immobilière ».

Encadré 23 : Accessibilité et mobilité

Accessibilité et mobilité	
	<u>Itinéraires de randonnée pour personnes handicapées</u> Densité de sentiers pédestres en dur pour usagers d'un fauteuil roulant.

	• Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'accessibilité de la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : longueur absolue ou longueur moyenne par hectare. • Source : Agence de la Nature et des Forêts. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : non applicable.
	<u>Comportement en matière de moyen de transport - marche</u> Le pourcentage d'habitants s'étant déplacés à pied sur de courtes distances au cours de l'année écoulée. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du choix de moyen de transport pour de courtes distances. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Comportement en matière de moyen de transport - vélo</u> Pourcentage d'habitants s'étant déplacés à vélo sur de courtes distances au cours de l'année écoulée. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du choix de moyen de transport pour de courtes distances. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Offre de transports en commun :</u> Le pourcentage d'habitants estimant que les transports en commun sont suffisants dans le quartier. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'accessibilité de la zone. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Arrêts et itinéraires De Lijn</u> Le nombre d'arrêts de De Lijn et d'itinéraires de De Lijn. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'accessibilité de la zone. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu et/ou densité par hectare. • Source : Société flamande des Transports De Lijn - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : Flandre rurale.

	<u>Nombre d'accidents de la circulation</u> Le nombre d'accidents de la circulation avec blessés et/ou le nombre de victimes de la route. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la sécurité routière. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre d'accidents de la circulation causés par une collision avec des animaux sauvages</u> Le nombre d'accidents de la circulation causés par une collision avec des animaux sauvages. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la sécurité routière autour des Forêts de Brabant. • Données : problème de disponibilité des données. On pourrait développer pour cela un formulaire électronique permettant aux personnes de signaler une collision avec des animaux sauvages.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Accessibilité et mobilité » :

- Les indicateurs disponibles permettent un suivi de qualité de l'impact sur la mobilité. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.

Encadré 24 : Sécurité du quartier

Sécurité du quartier	
	<u>Nombre de délits enregistrés</u> Le nombre de délits enregistrés. On peut distinguer les types de délit suivants : vol de voiture, dégradation de voitures, vol à main armée, vol avec violence sans arme, vol dans ou sur un véhicule, vol de vélo, vol de sac à main, vol à l'étalage, effraction de logement, vol à la tire. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la sécurité. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Police fédérale - Statistiques de la criminalité. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Sentiment général d'insécurité</u> Pourcentage d'habitants qui se sentent souvent ou toujours en insécurité dans le quartier et/ou la commune/ville. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du sentiment de sécurité des habitants. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Sécurité du quartier » :

- On dispose d'un nombre limité d'indicateurs pour cette catégorie d'impact. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.

Encadré 25 : Proximité et accessibilité des services (de base)

Proximité et accessibilité des services (de base)	
	<u>Proximité et accessibilité des services (de base)</u> Le nombre de services (de base), tels que les établissements d'enseignement, l'offre de soins, l'accueil des enfants, les bibliothèques, les bureaux de poste et les centres de soins résidentiels, présents dans la zone. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre de services dans la zone. • Données : données disponibles au niveau spatialement explicite et au niveau communal pour les écoles, bibliothèques, centres culturels, arrêts de bus, accueil extrascolaire, structures destinées aux personnes âgées, hôpitaux, etc. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : diverses sources - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : en fonction du service. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Pourcentage d'habitants satisfaits de l'éventail de services (de base)</u> Le pourcentage d'habitants satisfaits de l'éventail de services dans la commune/ville. On entend notamment par services (de base) : les établissements d'enseignement, l'offre de soins, l'accueil des enfants, les bibliothèques, les bureaux de poste et les centres de soins résidentiels. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre de services dans la zone. • Données : problème de disponibilité des données. Les informations pour cet indicateur pourraient être collectées en envoyant périodiquement une enquête.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Proximité et accessibilité des services (de base) » :

- Ces indicateurs sont plutôt une mesure de la qualité de la politique mise en place par la commune. La pertinence pour les Forêts de Brabant doit être étudiée plus en détail. Il convient également de préciser quels services doivent faire l'objet d'un suivi dans le temps.

Encadré 26 : Santé mentale et physique des habitants et des utilisateurs

Santé mentale et physique des habitants et des utilisateurs	
	<u>Avantages pour la santé de la proximité d'espaces verts</u> Les avantages pour la santé de la société de la proximité d'espaces verts. Selon une étude de Maas (2008), 10 % d'espaces verts supplémentaires dans un rayon de 1 km entraînent un gain de santé total de 2,46 années de vie en bonne santé pour 1 000 habitants. Les espaces verts recouvrent un large éventail de notions telles que les parcs, la nature, les forêts et l'agriculture. L'étude établit également un lien entre un environnement vert et la santé mentale dans un rayon de 3 km. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la réception d'effets sur la santé en raison de la présence d'espaces naturels et de forêts. • Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : disability-adjusted-life-years (DALY) par hectare. • Source : ECOPLAN-SE. • Fréquence de mesure : non applicable.

	Référence : non applicable.
	<u>Pourcentage de consultations de médecin</u> Le pourcentage de consultations de médecin par rapport aux personnes relevant du système d'assurance maladie. - Pertinence : cet indicateur est une mesure du recours aux soins de santé. - Données : données administratives au niveau communal. - Unité de mesure : pour cent. - Source : Agence InterMutualiste - Provinces en chiffres. - Fréquence de mesure : annuelle. - Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Statut des maladies chroniques</u> Pourcentage du statut des maladies chroniques par rapport aux personnes relevant du système d'assurance maladie. Un ayant droit à l'assurance maladie sera enregistré avec le statut des maladies chroniques si au moins 1 des 3 critères suivants est rempli : 1) Critère financier : au moins 300 euros de dépenses pour des soins médicaux pendant 8 trimestres consécutifs des 2 années civiles précédentes. 2) Forfait maladie chronique : les tickets modérateurs payés dépassent un seuil pendant deux années consécutives. 3) Maladie orpheline : être atteint d'une maladie rare ou d'une maladie orpheline. Ce droit est ouvert sur la base d'un certificat médical délivré par un médecin spécialiste. - Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'état de santé des habitants. - Données : données administratives au niveau communal. - Unité de mesure : pour cent. - Source : Agence InterMutualiste - Provinces en chiffres. - Fréquence de mesure : annuelle. - Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Santé mentale et physique des habitants et des utilisateurs » :

- Nous proposons quelques indicateurs qui peuvent permettre d'évaluer de manière approximative l'évolution de la santé des habitants de la région. Il n'existe pas d'indicateurs permettant de suivre la santé mentale et physique des utilisateurs. Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- L'indicateur « Avantages pour la santé de la proximité d'espaces verts » doit être modélisé. Une limite des modèles est qu'ils sont fortement déterminés par des paramètres estimés par des experts sur la base de la littérature disponible.

Encadré 27 : Relations entre usagers, habitants et gestionnaires

Relations entre usagers, habitants et gestionnaires	
	<u>Nombre de plaintes adressées à l'Agence de la Nature et des Forêts</u> Le nombre de plaintes adressées à l'Agence de la Nature et des Forêts concernant les Forêts de Brabant. - Pertinence : cet indicateur est une mesure du nombre de conflits dans la zone. - Données : données administratives au niveau communal. - Unité de mesure : nombre absolu. - Source : Agence de la Nature et des Forêts.

	• Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : zones ANB.
	<u>Places de stationnement en nombre suffisant</u> Pourcentage d'habitants estimant que les places de stationnement sont en nombre suffisant pour les habitants de la commune/ville. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du nombre de conflits en rapport avec les possibilités de stationnement. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Relations entre usagers, habitants et gestionnaires » :

- Il existe un nombre limité de sources de données à partir desquelles il est possible de développer des indicateurs solides. L'indicateur « Nombre de plaintes adressées à l'Agence de la Nature et des Forêts » est un indicateur potentiellement précieux. Il est important que les données soient conservées de manière structurée, avec une ventilation des différents types de conflits.
- L'indicateur « Places de stationnement en nombre suffisant » est disponible au niveau communal et ne peut donc pas être parfaitement associé au projet Forêts de Brabant.

Encadré 28 : Cohésion sociale

Cohésion sociale	
	<u>Contacts avec les riverains</u> Pourcentage des habitants ayant des contacts fréquents avec d'autres riverains. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la cohésion sociale entre les riverains. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Prendre soin de chacun</u> Pourcentage des habitants estimant que l'on prend soin de chacun. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la cohésion sociale entre les riverains. • Données : données d'étude au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence de l'Administration intérieure et Statistiek Vlaanderen - Gemeentemonitor. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Cohésion sociale » :

- On dispose d'un nombre limité d'indicateurs pour cette catégorie d'impact. En outre, les indicateurs au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associés au projet Forêts de Brabant.

Encadré 29 : Soutien public et satisfaction

Soutien public et satisfaction	
	<u>Membres d'associations de défense de la nature</u> Nombre de ménages qui sont membres d'une association de défense de la nature. Les associations de défense de la nature désignent les organisations dont la raison d'être est la préservation de la biodiversité. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du soutien public à la nature auprès des habitants. • Données : problème de disponibilité des données. Les données devraient pouvoir être consultées auprès des associations actives dans la zone. Il est préférable de présenter les données par 1 000 habitants. Cela permet de tenir compte de la croissance naturelle de la population.
	<u>Nombre de bénévoles</u> Le nombre d'actions avec des bénévoles et le nombre de jours de bénévolat. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du soutien public à la nature auprès des habitants. • Données : problème de disponibilité des données. Les données devraient pouvoir être consultées auprès des entités actives dans la zone qui travaillent avec des bénévoles (ANB, Natuurpunt, etc.).
	<u>Mesure du soutien public et de la satisfaction pour la nature et la gestion de la nature</u> Mesure du soutien public et de la satisfaction envers le projet auprès de la population et/ou de groupes cibles spécifiques tels que les agriculteurs, les entreprises, les autorités locales, les gestionnaires de la nature, etc. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du soutien public au projet. • Données : problème de disponibilité des données. On pourrait lancer une enquête pour mesurer la satisfaction et le soutien public au projet parmi la population et/ou des groupes cibles spécifiques.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Soutien public et satisfaction » :

- Les indicateurs proposés permettraient un suivi de qualité de l'impact sur le soutien public et la satisfaction.
- Les indicateurs « Exercice du droit de préemption » et « Vente volontaire de terres pour la nature » sont également des indicateurs appropriés pour cette catégorie d'impact. Les indicateurs sont inclus dans la catégorie d'impact « Coopération avec les acteurs » du sous-thème « 3.2.1.7 Gestion de la nature ».

Encadré 30 : Patrimoine immobilier et immatériel

Patrimoine immobilier et immatériel	
	<u>Classement d'une superficie en tant que patrimoine rural</u> La superficie de paysages patrimoniaux. Les paysages patrimoniaux sont l'ensemble spatial plus vaste d'éléments et de valeurs patrimoniaux, intégrés dans un plan d'exécution spatial (PES).

	• Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre patrimoniale. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Patrimoine de Flandre - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2017. • Référence : Flandre rurale.
	<u>Présence de patrimoine</u> Le nombre d'objets patrimoniaux dans la zone. Les objets patrimoniaux sont un terme collectif désignant tous les objets inventoriés scientifiquement, qui constituent dans leur ensemble une sélection potentiellement représentative du patrimoine immobilier. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'offre patrimoniale. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Patrimoine de Flandre - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2019. • Référence : Flandre rurale.

Évaluation et suggestions complémentaires pour la catégorie d'impact « Patrimoine immobilier et immatériel » :

- On dispose de suffisamment d'indicateurs appropriés pour le suivi de cette catégorie d'impact.
- L'indicateur « Nombre de plans de gestion intégrée du patrimoine immobilier » est également un indicateur approprié pour cette catégorie d'impact. L'indicateur est inclus dans la catégorie d'impact « Coopération avec les acteurs » du sous-thème « 3.2.1.7 Gestion de la nature ».

3.2.4 Indicateurs pour les services écosystémiques

La nature, avec ses différents écosystèmes, offre de nombreux avantages aux personnes et à la société. Ces avantages sont appelés services écosystémiques et sont souvent classés en services de soutien, de production, de régulation et culturels. Les services écosystémiques de soutien rendent les services possibles pour les autres groupes et ne sont pas traités séparément ici. Ce thème couvre principalement les services de régulation, à savoir les avantages que procurent les écosystèmes par la régulation des processus écosystémiques. Les services de production sont les produits matériels fournis par les écosystèmes (Van Gossum et al., 2016). Les services de production sont inclus dans le secteur pertinent de la gestion et de la transformation des produits matériels sous le thème « 3.2.1 Secteurs et activités économiques ». Les services culturels sont les plaisirs immatériels que l'homme tire de la nature. Cela englobe les loisirs, l'enrichissement mental, le développement cognitif et les valeurs esthétiques (Vrebos et al., 2017). Les services écosystémiques culturels sont repris dans les thèmes « 3.2.2 Possibilités et utilisation de la zone » et « 3.2.3 Qualités et évaluation de la zone ». Contrairement aux autres thèmes, l'évaluation et les suggestions sont discutées ici pour l'ensemble du thème.

Encadré 31 : Indicateurs pour les services écosystémiques

Pollinisation naturelle	
	<u>Abondance des pollinisateurs sauvages et rendement des cultures par pollinisation naturelle</u> Le rendement des cultures par pollinisation naturelle. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la contribution des pollinisateurs à la production agricole et horticole.

	- Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. - Unité de mesure : abondance des pollinisateurs sauvages et/ou rendement des cultures (euros). - Source : le modèle inVEST de pollinisation des cultures modélise l'abondance des abeilles sauvages en fonction des sites de nidification disponibles et des cultures dépendantes de la pollinisation situées à distance de butinage. Il calcule un indice d'abondance des abeilles sauvages dans chaque cellule spatiale sur la base des données spatiales des cultures dépendantes de la pollinisation, de l'activité de butinage des abeilles sauvages et de leur distance de vol. Sur la base de cet indice et de la dépendance des cultures présentes à la pollinisation, on calcule un indice de la mesure dans laquelle les abeilles sauvages contribuent à la production des cultures. Les informations nécessaires à la modélisation de l'indice d'abondance comprennent les cartes de l'utilisation et de la couverture des sols, les attributs de la couverture des sols, les guildes de pollinisateurs naturels présentes et leurs aires de butinage. Pour calculer l'indice de contribution de la pollinisation naturelle à la production des cultures, des informations spatiales sur les cultures présentes et l'abondance des pollinisateurs gérés sont nécessaires (Tallis et al., 2011). Une autre méthode pour quantifier l'indice d'abondance consiste à lancer un protocole de réseau de mesure pour suivre l'abondance et les lieux de nidification des différentes guildes de pollinisateurs naturels. - Fréquence de mesure : non applicable. - Référence : non applicable.
Lutte naturelle contre les nuisibles	
	<u>Rendement de production</u> La différence dans le rendement de production de cultures lorsque la lutte contre les nuisibles est chimique ou biologique. La différence de coûts entre les deux méthodes pour les agriculteurs et l'environnement doit également être prise en compte. De bonnes conditions secondaires sont nécessaires si l'on veut utiliser la nature comme moyen de lutte naturelle contre les nuisibles dans l'agriculture. Les ennemis naturels d'une espèce nuisible doivent en effet survivre à proximité de la culture à protéger. - Pertinence : cet indicateur est une mesure de la contribution à la lutte naturelle contre les nuisibles. - Données : à modéliser à un niveau spatialement explicite. - Unité : euro. - Source : Nature Value Explorer (Lieken et al., 2013). Une autre méthode consiste en une campagne de mesure standardisée de l'abondance de guildes d'espèces nuisibles sauvages. - Fréquence de mesure : non applicable. - Référence : non applicable.
Protection contre l'érosion	
	<u>Érosion évitée</u> La prévention de l'érosion calculée théoriquement des couches de sol situées en surface. - Pertinence : cet indicateur est une mesure de la prévention de l'érosion. - Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. - Unité de mesure : m³ de sol/hectare. - Source : ECOPLAN-SE. - Fréquence de mesure : non applicable. - Référence : non applicable.

	<u>La quantité de particules de sol dans les cours d'eau</u> La quantité de concentration de sédiments dans les cours d'eau à des points de mesure spécifiques. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'érosion. • Données : données mesurées à des points de mesure spécifiques. • Unité de mesure : gramme par litre. • Source : Société flamande de l'Environnement - Waterinfo. • Fréquence de mesure : journalière. • Référence : non applicable.
	<u>La quantité de boues dans les cours d'eau</u> L'évolution de la quantité de boues déblayées des cours d'eau. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'érosion. • Données : problème de disponibilité des données. Disponibilité des données à examiner auprès des gestionnaires des eaux.
	<u>Le nombre d'interventions du services incendie pour déblayer de la boue</u> Le nombre d'interventions du service incendie pour le déblaiement de boue. Des accumulations de boue peuvent être causées par des inondations et des coulées de boue. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'érosion. • Données : problème de disponibilité des données. Les données peuvent peut-être être consultées auprès du service incendie local.
Régulation de la qualité de l'eau	
	<u>La qualité des eaux de surface</u> La qualité des eaux de surface à certains endroits de mesure des cours d'eau. Il existe plusieurs réseaux de mesure de la qualité des eaux de surface : physico-chimie, BBI/MMOF, PIO, plan d'action en matière d'engrais, bactériologie, phytobenthos et phytoplancton. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la qualité de l'eau. • Données : données mesurées à des points de mesure spécifiques. • Unité de mesure : paramètres tels que l'oxygène, la salinité, l'acidité, les nutriments et les substances dangereuses telles que les métaux et les pesticides. • Source : Société flamande de l'Environnement - Géoguichet qualité de l'eau. • Fréquence de mesure : non disponible. • Référence : non applicable.
	<u>La qualité du lit du cours d'eau</u> La qualité du lit du cours d'eau à certains endroits de mesure des cours d'eau. Cet aspect est évalué à l'aide de la méthode de la triade qui intègre les résultats des analyses chimiques, biologiques et écotoxicologiques. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la qualité de l'eau. • Données : données mesurées à des points de mesure spécifiques. • Unité de mesure : valeur mesurée de différents paramètres. • Source : Société flamande de l'Environnement - Géoguichet qualité de l'eau. • Fréquence de mesure : tous les six ans. • Référence : non applicable.
Régulation de la quantité d'eau	
	<u>Alimentation en eau souterraine</u> La moyenne mensuelle, saisonnière ou annuelle de la quantité d'eau en termes de recharge des eaux souterraines, d'évapotranspiration, de ruissellement de surface et d'interception.

	• Pertinence : cet indicateur est une mesure de la quantité d'eau. • Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : millimètre. • Source : modèle WetSpa basé sur l'affectation des sols, le type de sol et le taux d'inclinaison (Batelaan & De Smedt, 2007). • Fréquence de mesure : non applicable. • Référence : non applicable.
	<u>Niveau des eaux de surface</u> Le niveau de cours d'eau à des points de mesure spécifiques. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la quantité d'eau. • Données : données mesurées à des points de mesure spécifiques. • Unité de mesure : mètre par rapport au Deuxième Nivellement Général (DNG). • Source : Société flamande de l'Environnement - Waterinfo. • Fréquence de mesure : en continu. • Référence : non applicable.
Régulation des inondations	
	<u>Zones sensibles aux inondations</u> Les zones inondables destinées à éviter des inondations dans les zones les plus vulnérables. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du risque d'inondation. • Données : problème de disponibilité des données. Les zones inondables potentiellement appropriées sont affichées avec un score basé sur la possibilité de relocalisation et la possibilité de combinaison avec une inondation. Les scores peuvent être basés sur les indicateurs utilisés dans le chapitre 22 du Natuurrapport 2014 (Schneiders et al., 2014). L'utilisation effective peut être calculée en ne conservant que les scores des zones où il existe une demande de protection contre les inondations. Ces zones peuvent être déduites de la carte des zones sensibles aux inondations.
Maîtrise du climat	
	<u>Stockage de carbone dans le sol et la biomasse</u> La quantité de carbone stockée dans le sol et dans la biomasse. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la maîtrise du climat. • Données : indicateur à modéliser ou à mesurer. Il existe plusieurs modèles permettant de calculer l'évolution du stockage du carbone (par ex. InVEST, ECOPLAN-SE, Nature Value Explorer). Un réseau de suivi peut être mis en place pour mesurer périodiquement les concentrations de carbone dans le sol et la biomasse à des endroits spécifiques.
Régulation du climat local	
	<u>Évolution de la température grâce à l'augmentation des espaces verts dans les îlots de chaleur (urbains)</u> La végétation a un effet rafraîchissant et isolant sur le climat des villes. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la maîtrise du climat local. • Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : degré Celsius. • Source : Nature Value Explorer pour environnement urbain (Hendrix et al., 2015). • Fréquence de mesure : non applicable. • Référence : non applicable.

	<u>Perception du climat local</u> La perception de la différence de climat local (température, précipitations, etc.) par les habitants. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la perception du climat local. • Données : problème de disponibilité des données. Il est possible de démarrer une enquête envoyée périodiquement, sur la base d'un échantillon, demandant aux riverains leur perception du climat local.
Régulation de la qualité de l'air	
	<u>Concentration en particules fines (PM₁₀)</u> La végétation a un effet positif sur la qualité de l'air en capturant les particules fines et les polluants. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la qualité de l'air. • Données : données à modéliser à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : concentration en PM₁₀. • Source : ECOPLAN-SE. • Fréquence de mesure : non applicable. • Référence : non applicable.
	<u>Perception de la qualité de l'air</u> La perception de la qualité de l'air par les habitants. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'évolution de la qualité de l'air. • Données : problème de disponibilité des données. Il est possible de démarrer une enquête envoyée périodiquement, sur la base d'un échantillon, demandant aux riverains leur perception de la qualité de l'air.
Régulation des nuisances sonores	
	<u>Décibels</u> La végétation a un effet d'absorption des nuisances sonores. La principale cause des nuisances sonores dans l'habitat provient du trafic. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'évolution des nuisances sonores. • Données : à modéliser. L'impact du projet sur ce service écosystémique est sans doute mineur et n'est donc pas directement applicable. En effet, la marge de mesure est probablement trop faible entre l'effet de réduction du bruit effectif et les marges d'erreur des paramètres utilisés dans le modèle.
	<u>Perception des nuisances sonores</u> La perception des nuisances sonores par les habitants. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'évolution des nuisances sonores. • Données : problème de disponibilité des données. Il est possible de démarrer une enquête envoyée périodiquement, sur la base d'un échantillon, demandant aux riverains leur perception des nuisances sonores.

Évaluation et suggestions complémentaires pour le thème « Services écosystémiques ».

- Nous avons suggéré les modèles les plus appropriés pour la quantification, et le cas échéant la monétisation, des services écosystémiques proposés.
- La « biodiversité » n'a pas été incluse car elle ne relève pas du champ d'application d'une AISE. Toutefois, la biodiversité exerce une influence importante sur le fonctionnement des services écosystémiques. La biodiversité est un concept complexe, pour lequel on distingue généralement quatre niveaux d'organisation : les gènes, les espèces, les écosystèmes et les paysages (Schneiders &

Spanhove, 2014). Un certain nombre d'indicateurs s'efforcent de combiner les différentes dimensions de la biodiversité en une mesure agrégée de la biodiversité. Il s'agit par exemple du Natural Capital Index (NCI), du Biodiversity Intactness Index (BII), du Mean Species Abundance (MSA) ou du Living Planet Index (LPI) (Vačkář et al., 2012).

- Une limite importante des modèles est qu'ils sont fortement influencés par des paramètres estimés par des experts sur la base de la littérature disponible. Il est donc vivement recommandé de poursuivre l'amélioration et la normalisation de ces paramètres sur la base de mesures. Cela permettrait de faire des déclarations étayées sur ce que le modèle est censé mesurer.
- Les modèles qui calculent le changement des services écosystémiques sont souvent fortement influencés par le changement (attendu) de l'utilisation des terres environnantes.

3.2.5 Indicateurs pour le facteur utilisation de l'espace

Le changement d'utilisation de l'espace sera une cause majeure des changements importants dans les aspects socioéconomiques et les services écosystémiques pertinents d'une zone. Un grand nombre des indicateurs proposés dans le cadre des différents thèmes sont entièrement ou partiellement calculés sur la base de l'utilisation de l'espace ou des sols. Les indicateurs proposés sous ce thème peuvent être suivis pour mieux comprendre les changements intervenant dans les autres catégories d'impact. On distingue quatre catégories dans ce thème : 1) « Affectation des sols », 2) « Destination spatiale », 3) « Revêtement » et 4) « Empreinte spatiale ».

Encadré 32 : Facteur utilisation de l'espace

Affectation des sols																			
	<u>Superficie par catégorie d'affectation des sols</u> L'affectation des sols fait référence à l'utilisation des sols pour une activité spécifique. L'affectation réelle des sols d'un lieu ne correspond pas nécessairement à celle de la destination juridico-planologique. La carte d'affectation des sols portant sur l'année de référence 2016 contient des informations sur l'affectation actuelle des sols d'un lieu spécifique en Flandre (Poelmans et al., 2019). Elle ne comporte donc pas d'informations sur la destination planologique. On distingue les 18 catégories d'affectation des sols suivantes : <table border="0"> <tr> <td>- Bâtiments et infrastructures agricoles</td><td>- Aéroports</td></tr> <tr> <td>- Infrastructure de transport</td><td>- Fins récréatives</td></tr> <tr> <td>- Services</td><td>- Forêts</td></tr> <tr> <td>- Fins industrielles</td><td>- Champs</td></tr> <tr> <td>- Fins commerciales</td><td>- Prairies</td></tr> <tr> <td>- Maisons et jardins</td><td>- Arbustes</td></tr> <tr> <td>- Carrières</td><td>- Jachères et dunes</td></tr> <tr> <td>- Autres terrains bâtis</td><td>- Eau</td></tr> <tr> <td>- Autres terrains non bâtis</td><td>- Marais</td></tr> </table> • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'affectation effective des sols. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire - Carte de l'affectation des sols. • Fréquence de mesure : trimestrielle. • Référence : Flandre rurale.	- Bâtiments et infrastructures agricoles	- Aéroports	- Infrastructure de transport	- Fins récréatives	- Services	- Forêts	- Fins industrielles	- Champs	- Fins commerciales	- Prairies	- Maisons et jardins	- Arbustes	- Carrières	- Jachères et dunes	- Autres terrains bâtis	- Eau	- Autres terrains non bâtis	- Marais
- Bâtiments et infrastructures agricoles	- Aéroports																		
- Infrastructure de transport	- Fins récréatives																		
- Services	- Forêts																		
- Fins industrielles	- Champs																		
- Fins commerciales	- Prairies																		
- Maisons et jardins	- Arbustes																		
- Carrières	- Jachères et dunes																		
- Autres terrains bâtis	- Eau																		
- Autres terrains non bâtis	- Marais																		
Destination spatiale																			

	<u>Superficie par catégorie de destination spatiale</u> La destination spatiale fait référence à l'affectation prévue des sols d'un lieu. Elle ne donne pas d'informations sur l'utilisation réelle de l'espace. La destination de l'usage spatial est représentée dans la comptabilité spatiale Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre (RSV). Cela inclut les différentes destinations sur les plans d'aménagement et d'exécution spatiale. On distingue les 9 catégories de destination suivantes : - Destination résidentielle - Destination industrielle - Destination industrielle intérieure - Destination récréative - Destination agricole - Destination nature et réserve - Destination forêts - Destination autres espaces verts - Autres destinations • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la destination de l'affectation des sols. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, division Bureau flamand du Plan pour l'Environnement - Comptabilité spatiale RSV (confidentiel). • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : Flandre rurale.
Revêtement	
	<u>Superficie de revêtement</u> Le revêtement fait ici référence à la couverture de la surface du sol par des matériaux artificiels, (semi-)imperméables, qui empêchent le sol de remplir des fonctions écosystémiques essentielles. La carte de couverture des sols de 2015 montre la couverture des sols en pourcentage de couverture par pixel à une résolution de 5 mètres. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du revêtement de la superficie des sols. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Agence des Informations de la Flandre - Carte de couverture des sols. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2015. • Référence : Flandre rurale.
Empreinte spatiale	
	<u>Superficie de l'empreinte spatiale</u> L'empreinte spatiale est la partie de l'espace occupée par des établissements humains et où la fonction biophysique n'est pas la plus importante. Les parcs, les jardins, les écoducs au-dessus d'infrastructures et certains accotements le long d'infrastructures (routières) font également partie de l'empreinte spatiale. Cette carte est basée sur le fichier d'affectation des sols de 2016. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'empreinte spatiale de la superficie des sols. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, division Bureau flamand du Plan pour l'Environnement - Carte de couverture des sols. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2016. • Référence : Flandre rurale.

	<u>Empreinte spatiale versus comptabilité spatiale</u> L’empreinte spatiale est comparée à la destination selon le fichier de comptabilité spatiale dont sont dérivées les quatre catégories suivantes : destination dure avec empreinte spatiale, destination douce avec empreinte spatiale, destination dure sans empreinte spatiale et destination douce sans empreinte spatiale. Les données sont disponibles avec une précision de 10 hectares. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la destination et de l’empreinte spatiale de la superficie des sols. • Données : données administratives à un niveau spatialement explicite. • Unité de mesure : hectare. • Source : Département de l’Environnement et de l’Aménagement du Territoire, division Bureau flamand du Plan pour l’Environnement - Geopunt Vlaanderen. • Fréquence de mesure : non disponible. Dernière mise à jour en 2013. • Référence : Flandre rurale.
--	---

3.2.6 Indicateurs pour les facteurs démographie et prospérité de la population

Encadré 32 : Facteurs démographie et prospérité de la population

Démographie	
	<u>Nombre d’habitants</u> Le nombre d’habitants par commune. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l’effectif de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Service public fédéral Affaires étrangères - Registre national • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Densité de la population</u> Le nombre moyen d’habitants par km². • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la croissance démographique et de la répartition de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre d’habitants par km². • Source : Service public fédéral Affaires étrangères - Registre national • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Pourcentage de population par âge</u> Le pourcentage d’habitants par commune selon la catégorie d’âge. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la structure de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Service public fédéral Affaires étrangères - Registre national • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Croissance démographique</u>

	L'accroissement de la population due à des facteurs naturels (naissances et décès) et des facteurs sociaux (migration) pour 1 000 habitants. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du mouvement de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Statbel - Statistiek Vlaanderen. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Solde migratoire</u> La différence entre l'immigration en provenance d'une autre commune belge et l'émigration vers une autre commune belge. • Pertinence : cet indicateur est une mesure du mouvement de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre absolu. • Source : Service public fédéral Affaires étrangères - Registre national • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
Prosperité de la population	
	<u>Taux d'emploi</u> Pourcentage d'habitants par commune en âge de travailler (15-64 ans) qui sont professionnellement actifs. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de l'activité économique de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : pour cent. • Source : Vlaamse Arbeidsrekening - Steunpunt Werk. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Revenu moyen par habitant</u> Le revenu net imposable total divisé par le nombre d'habitants. Le revenu net imposable est constitué de tous les revenus nets de tous les habitants, moins les dépenses déductibles. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la prospérité de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : euro. • Source : Statbel. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.
	<u>Nombre d'allocataires sociaux par commune</u> Le nombre d'habitants qui reçoivent un revenu d'intégration sociale. Un revenu d'intégration sociale est une intervention financière pour les personnes défavorisées. • Pertinence : cet indicateur est une mesure de la prospérité de la population. • Données : données administratives au niveau communal. • Unité de mesure : nombre et par 1 000 habitants. • Source : Service public fédéral de Programmation Intégration sociale - Provinces en chiffres. • Fréquence de mesure : annuelle. • Référence : communes rurales de Flandre.

Évaluation et suggestions complémentaires pour le thème « Prospérité et population » :

- Les données disponibles au niveau communal ne peuvent pas être parfaitement associées au projet Forêts de Brabant.
- L'indicateur « Revenu moyen par habitant » est également un indicateur approprié pour la gentrification.

4 Leçons tirées du cas GISELE Forêts de Brabant – développement du manuel AISE

Vous trouverez ci-dessous quelques résumés, conclusions générales et points de discussion relatifs au projet GISELE (Cahier des charges ANB/LIFE 14 IPE BE002 BNIP – Action D1/2017/01 – Développement d'un manuel pour l'analyse de l'impact socioéconomique des projets de développement de la nature) dans le cadre duquel cette étude de cas a été menée. Il est possible que ces points soient également pertinents pour le développement futur du suivi du cas spécifique des Forêts de Brabant.

4.1 Les indicateurs proposés

Nous avons élaboré le cadre d'indicateurs à partir des meilleures informations disponibles sur le plan spatial. Ce cadre a été complété par des suggestions d'indicateurs à développer qui pourraient permettre d'assurer le suivi des lacunes importantes. Nous opérons pour cela une distinction entre la collecte de données spécifiques et l'amélioration des structures de données existantes en vue d'analyses futures. De nouvelles données peuvent notamment être collectées en envoyant périodiquement des enquêtes aux parties prenantes. Le questionnaire doit être composé de manière à sonder le plus grand nombre possible d'aspects pertinents du projet dont le suivi n'est pas possible avec les indicateurs disponibles. Les structures de données existantes peuvent être améliorées en collectant les données de manière suffisamment détaillée et en les conservant de manière standardisée. Il est également vivement recommandé de poursuivre l'amélioration et la normalisation des paramètres des modèles. Les modèles sont en effet fortement déterminés par des paramètres estimés par des experts et sur la base de la littérature. La mesure et le suivi des paramètres devraient permettre de formuler des déclarations étayées sur ce que le modèle est censé mesurer.

Les indicateurs proposés doivent être évalués plus en détail lorsque les objectifs finaux et les plans d'exécution du projet sont connus. En établissant un lien avec les objectifs politiques, on peut retenir les indicateurs les plus ciblés (De Peuter et al., 2007). Il est recommandé d'affiner le cadre d'indicateurs en coopération avec les parties prenantes. On peut ainsi vérifier si tous les effets les plus importants ont été inclus. En outre, cela favorise la création d'un soutien public vu que les acteurs se sentent écoutés et impliqués.

4.2 Mesure quantitative ou qualitative ?

Les impacts socioéconomiques sont généralement difficiles à mesurer en termes quantitatifs. L'éventail d'indicateurs est dès lors limité pour la plupart des catégories d'impact. Les indicateurs reflètent ainsi une vision plutôt réduite des réalités sous-jacentes. Certains indicateurs proposés mesurent les impacts de manière indirecte. C'est souvent mieux que de ne pas avoir le moindre point de mesure. Il importe donc toujours de prêter attention aux aspects d'un impact qui ne peuvent pas être suivis avec ses indicateurs. Il ne faut pas non plus oublier les impacts pour lesquels il n'existe pas d'indicateurs appropriés. En effet, certains impacts sont difficiles à quantifier (De Peuter et al., 2007), mais cela ne signifie pas qu'ils sont moins importants.

Les indicateurs peuvent également appartenir à plusieurs catégories d'impact. Ils ne doivent donc pas être assignés de manière restrictive à une seule catégorie d'impact. Il est en outre recommandé de limiter l'ensemble d'indicateurs sans modifier la qualité du cadre d'indicateurs. En effet, un ensemble d'indicateurs trop vaste engendre une charge administrative trop importante pour le traitement des données, alourdit inutilement les rapports et peut compromettre l'accent des évaluations. Pour les indicateurs jugés appropriés, il convient de définir plus précisément un ensemble de métadonnées. Les métadonnées sont un élément essentiel de la gestion d'un système de mesure de qualité. Cela englobe les caractéristiques suivantes par indicateur : code, dénomination, définition, pertinence, type, méthode et critères de calcul, niveau de mesure,

unité ou catégories de mesure, fournisseur source, fréquence de mesure et fréquence de livraison (De Peuter et al., 2007). Certaines caractéristiques sont déjà incluses dans la présentation des indicateurs.

4.3 Effets secondaires

Il convient d'assurer un suivi des effets secondaires souhaités et non souhaités du programme d'exécution. Il peut toutefois s'écouler un certain temps avant que les impacts socioéconomiques ne soient ressentis par la société et/ou les parties prenantes individuelles. Il est donc souvent difficile d'estimer au préalable les effets secondaires et de les formuler en termes concrets (De Peuter et al., 2007). Lors du suivi des impacts socioéconomiques futurs, les parties prenantes doivent toujours être consultées pour identifier les effets secondaires possibles.

4.4 Des instantanés aux tendances

L'état d'un indicateur est la valeur mesurée de cet indicateur à un moment donné. Pour suivre la tendance de l'indicateur, ce dernier doit être mesuré au fil du temps. Il est important d'effectuer la première mesure, à savoir la position zéro, avant de mettre en œuvre le programme politique. La position zéro crée une mesure de référence qui permet de suivre la tendance des indicateurs par rapport à l'année de référence. Les impacts, représentés par les indicateurs, peuvent ainsi être suivis et quantifiés dans le temps. La période comprise entre des suivis successifs doit être suffisamment longue pour permettre de dégager les tendances. Broekx et al. (2019) recommandent une période de six ans pour le suivi des indicateurs pour l'AISE du programme Natura 2000 flamand. Nous recommandons que la première AISE, après la position zéro, soit réalisée deux à quatre ans après le début du projet. Cela devrait laisser suffisamment de temps pour identifier les premières tendances. Ensuite, la période de suivi doit être évaluée en fonction des tendances observables.

4.5 Analyse comparative

Une référence est une mesure de la valeur mesurée d'un indicateur. En comparant la valeur d'un indicateur avec sa référence, il est plus facile de juger si la valeur mesurée est relativement importante ou faible. En comparant la tendance d'un indicateur avec son évolution autonome, on peut également déduire si le changement observé est inhérent à l'indicateur ou peut être attribué spécifiquement au projet. Il est donc important de choisir une référence appropriée pour comparer les valeurs mesurées du projet. Les communes rurales de la Région flamande constituent une référence appropriée pour les indicateurs mesurés au niveau communal. Les communes flamandes, à l'exception des 13 villes-centres flamandes, peuvent servir de référence à cet égard. Cette référence est également applicable aux indicateurs disponibles au niveau spatialement explicite. En outre, pour ces indicateurs, il peut être pertinent d'examiner l'environnement de la zone. Un tampon de plusieurs kilomètres autour des Forêts de Brabant peut être utilisé à cet effet.

4.6 Pragmatisme versus perfection

L'ensemble d'indicateurs idéal peut rarement être mis en place immédiatement. L'opérationnalisation et l'évaluation des indicateurs proposés permettent de distinguer ceux qui ont de la valeur. Les indicateurs doivent toujours faire l'objet d'une évaluation pour déterminer (1) s'ils sont fiables pour ce qu'ils sont censés mesurer, (2) s'ils sont une traduction exacte de la réalité que l'on veut cartographier, et (3) dans quelle mesure les changements observés d'un indicateur sont la conséquence du programme. La question de la causalité est assurément importante pour les indicateurs pour lesquels les données ne sont disponibles qu'au niveau communal. Ces données sont de relativement bonne qualité, mais ne peuvent pas être parfaitement associées à la zone de projet Forêts de Brabant. Pour chaque indicateur au niveau communal, on pourrait examiner, via

un exercice de réflexion distinct, quelle clé de répartition judicieuse pourrait être appliquée pour calculer la valeur de l'indicateur. On pourrait par exemple appliquer une clé de répartition sur la base du ratio de la superficie d'une commune faisant partie de la zone de projet. Il faut toutefois se méfier d'une précision apparente, car les clés de répartition seront toujours soumises à un certain degré d'aléa.

Sur la base des résultats du processus d'opérationnalisation, de nouveaux indicateurs peuvent être ajoutés, et les indicateurs existants ajustés ou remplacés. Après l'opérationnalisation de la première mesure, il convient de vérifier si l'ensemble d'indicateurs est utilisable. De même, lors du suivi des indicateurs dans les phases ultérieures, des extensions et des ajustements éventuels de l'ensemble d'indicateurs peuvent être mis en œuvre. Lors de l'analyse et de l'établissement de rapports des résultats, il convient de tenir compte des marges d'erreur des sources de données. Lors de l'opérationnalisation, il est également recommandé d'enquêter de manière plus poussée sur les données disponibles pour les autres régions.

4.7 Vérification des causes

Les valeurs mesurées des indicateurs ne fournissent que des informations descriptives. Elles n'expliquent pas pourquoi les valeurs diffèrent ou non des mesures précédentes. Si l'on peut déduire une modification de la valeur mesurée, on ne peut pas déterminer avec certitude dans quelle mesure le programme en est la cause. En effet, des facteurs externes peuvent être à l'origine de l'effet mesuré. C'est pourquoi le suivi ne peut pas répondre à la question de l'attribution ou de la causalité. L'évaluation du programme politique ne peut donc pas se faire uniquement au moyen de mesures dures et quantifiables. L'évaluation des politiques nécessite la sélection de questions et de critères d'évaluation concrets. Le système de suivi peut ainsi étayer le processus d'évaluation et le renforcer en tant que source d'information (De Peuter et al., 2007). Une attitude saine voudrait que les relations qui émergent sur la base de la situation et de la tendance décrits par les indicateurs soient simplement considérées comme une évaluation initiale à discuter et à valider avec les parties prenantes. Cela permettrait en outre de vérifier le soutien public et l'efficacité de la politique.

5 Sources

Batelaan, O., & De Smedt, F. (2007). GIS-based recharge estimation by coupling surface–subsurface water balances. *Journal of hydrology*, 337(3-4), 337-355.

Broekx S., Beckx C., De Smet L., Meire P., Leone M., Jacobs S., Vrebos D. & Staes J. (2019). Globale Socio-Economische Impactanalyse van de uitvoering van het Vlaams Natura 2000-programma. Studie uitgevoerd in opdracht van het Agentschap voor Natuur en Bos. Vlaams Instituut voor Technologisch Onderzoek, Mol.

Demolder, H., Peymen, J., Anselin, A., Adriaens, T., De Beck, L., & Boone, N. (2018). Natuurindicatoren 2018, Toestand van de natuur in Vlaanderen. Cijfers voor het beleid. Mededelingen van het Instituut voor Natuur-en Bosonderzoek.

De Peuter, B., De Smedt, J., & Bouckaert, G. (2007). Handleiding beleidsevaluatie Deel 1-4. Steunpunt Bestuurlijke Organisatie, Spoor Beleid en Monitoring, Leuven.

De Smet L. (2020). Advies over indicatoren om de socio-economische impact van het Natura-2000 programma te meten. Adviezen van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek.

Hendrix R., Liekens I., De Nocker L., Vranckx S., Janssens S., Lauwaet D., Brabers L., Broeckx S. (2015). Waardering van ecosysteemdiensten in een stedelijke omgeving: een handleiding.

Liekens I., Smeets N., Staes J., Van der Biest K., De Nocker L., Broeckx S. (2015). Waardering van ecosysteemdiensten: een geüpdatete handleiding.

Liekens Inge, Smeets Nele, Staes Jan, Van der Biest Katrien, De Nocker Leo, Broekx Steven (2013). Waardering van ecosysteemdiensten, een handleiding. Studie in opdracht van LNE, afdeling milieu-, natuur- en energiebeleid. Version numérique mars 2018

Poelmans, L., Janssen, L., & Hambsch, L. (2019). Landgebruik en ruimtebeslag in Vlaanderen, toestand 2016.

Maas, J. Vitamin G: green environments - healthy environments = Vitamine G : natuurlijke omgevingen - gezonde omgevingen. Utrecht: NIVEL, 2008.

Schneiders A., Spanhove T. (2014). Hoofdstuk 6 De rol van biodiversiteit in de levering van ecosysteemdiensten.

Schneiders A., Spanhove T., Breine J., Zomlot Z., Verbeiren B., Batelaan O., Decleyre D. (2014). Hoofdstuk 22- Ecosysteemdienst regulering overstromingsrisico (INBO. R. 2014.2001135). Natuurrapport–Toestanden trend van ecosystemen en ecosysteemdiensten in Vlaanderen Technisch rapport Mededelingen van het Instituut voor Natuur-en Bosonderzoek, INBO M.

Tallis, H. T., Ricketts, T., Guerry, A. D., Nelson, E., Ennaanay, D., Wolny, S., ... & Aukema, J. (2011). InVEST 2.1 beta user's guide. The natural capital project.

Vačkář D., ten Brink B., Loh J., Baillie J.E., Reyers B. (2012). Review of multispecies indices for monitoring human impacts on biodiversity. *Ecological Indicators* 17:58-67.

Van Gossum, P., Alaerts, K., De Beck, L., Demolder, H., De Smet, L., Michels, H., ... & Vught, I. (2016). Natuurrapport-Aan de slag met ecosysteemdiensten Technisch rapport.

Van Oudenhoven, Alexander PE, Matthias Schröter, Evangelia G. Drakou, Ilse R. Geijzen, Sander Jacobs, Peter M. van Bodegom, Laurent Chazee et al. « Key criteria for developing ecosystem service indicators to inform decision making. » *Ecological Indicators* 95 (2018) : 417-426.

Van Herzele A., Wiedemann T., Van Overmeiren M. (2000). Stedelijk Milieu (« Urban Environment »). Milieu en Natuurrapport Vlaanderen MIRA-S:501-515.

Vrebois, D., Staes, J., Bennetsen, E., Broekx, S., De Nocker, L., Gabriels, K., ... & Meire, P. (2017). ECOPLAN-SE: Ruimtelijke analyse van ecosysteemdiensten in Vlaanderen, een Q-GIS plugin.

Weekers, K., Regering, S. V., & Van Praet, J. (2012). De economische betekenis van toerisme in Vlaanderen. Eerste proeve van toepassing van methode van satellietrekeningen. Consulté sur <http://www4.vlaanderen.be/sites/svr/publicaties/Publicaties/svr-studies>, 08-28.

6 Annexes

6.1 Bijlage 1: Criteria waaraan een goede indicator dient aan te voldoen

Kader 1: Wat maakt een goede indicator?

Wat maakt een goede indicator?

Demolder et al. (2018) hebben een set van criteria gedefinieerd waaraan een goede indicator dient te voldoen:

- Wetenschappelijk en methodologisch goed gefundeerd. Indicatoren moeten gebaseerd zijn op helder gedefinieerde, verifieerbare en wetenschappelijk aanvaardbare data en methoden.
- Meet de indicator wat hij beweert te meten? Er moet een duidelijke relatie zijn tussen wat de indicator weergeeft en het fenomeen waarnaar hij verwijst.
- Beschikbaarheid van data. Zonder data kan er geen indicator ontwikkeld worden.
- Reproduceerbaarheid. De beschikbaarheid van de benodigde data moet ook naar de toekomst toe gewaarborgd zijn én de methode voor het berekenen van de indicator moet opnieuw en op een vergelijkbare manier uitgevoerd kunnen worden.
- Praktisch haalbaar, eenvoudig te berekenen. Idealiter is de data vlot beschikbaar en de indicator relatief eenvoudig te berekenen.
- Begrijpbaar, communiceerbaar. Een indicator moet begrijpbaar zijn voor niet-specialisten. Dit vraagt niet alleen om een heldere presentatie, maar ook de relatie tussen de meting en hetgeen de indicator wil vertolken moet duidelijk zijn voor een vlotte interpretatie.
- Gevoelig voor veranderingen in de tijd en ruimtelijk voldoende gedetailleerd. Indicatoren moeten zowel ruimtelijk als temporeel voldoende fijn zijn om veranderingen in relevante fenomenen te kunnen tonen en om het beleid en het publiek debat te voeden.
- Functionaliteit indicator. Een indicator moet niet alleen relevant zijn voor datgene wat de indicator tracht te meten, maar moet ook helpen om te sturen in de richting van de beleidsdoelen en geen ongewenste effecten genereren.
- Tijdsbesteding en middelen. Zijn de tijd en middelen die gaan naar de verzameling en verwerking van de data en de rapportering verantwoord ten opzichte van de toegevoegde waarde van de indicator?
- Gedragenheid bij belanghebbenden. De kracht van een indicator voor de opvolging en sturing van beleid hangt mee af van de mate waarin deze gedragen wordt door belanghebbenden. Zijn de ontwerpers en de belanghebbenden het eens over de verandering die ze willen opvolgen en over hoe die wordt gemeten en voorgesteld?

6.2 Bijlage 2: Overzicht van de geïdentificeerde vertegenwoordigers van de belanghebbenden

Overzicht van de geïdentificeerde vertegenwoordigers van de belanghebbenden per thematische cluster. Deze lijst is het resultaat van de stakeholderanalyse en aanvullend secundair onderzoek.

Kader 2: Overzicht van de geïdentificeerde vertegenwoordigers

Landbouw
• Boerenbond
• Algemeen Boerensyndicaat
• Gemeentelijke landbouwadviesraden
• Gemeentelijke ambtenaren
• BioForum

• De landgenoten
• Bedrijfsplanner Vlaamse Landmaatschappij
• Innovatiesteunpunt
• Agrobeheerscentrum Eco2
• Dienst landbouw van de Provincie Vlaams-Brabant
• Departement Landbouw & Visserij (provinciale vertegenwoordiger)
• Strategische Adviesraad voor Landbouw en Visserij
• Vlaams Agrarisch Centrum
• Groene Kring
• Werkgroep voor Rechtvaardige en Verantwoorde landbouw (Wervel)
Bedrijvigheid
• Unizo Vlaams-Brabant
• Vlaams netwerk van ondernemingen (VOKA)
• Gemeentelijke ambtenaren
• Gemeentelijke adviesraden lokale economie
• Toerisme Vlaanderen
• Toerisme Vlaams-Brabant
• Confederatie van Immobiliënberoepen (CIB Vlaanderen)
• Fedustria, Federatie van textiel-, hout- en meubelindustrie
• Agentschap Innoveren & Ondernemen
• Departement Economie, Wetenschap & Innovatie
• Denuo, Federatie afval- en recyclagesector
• ODE, partim bio-economie
• Comeos, Belgische federatie van de handel en diensten
• Belgische Houtconfederatie
• Horeca Vlaanderen
• Interdepartementale werkgroep bio-economie
• Neutraal syndicaat zelfstandigen
Infrastructuur

• Provincie Vlaams Brabant
• Vlaamse Milieumaatschappij
• Vivaqua
• De werkvennootschap
• Gemeentelijke ambtenaren
• Contrat de Rivière
• VLM-landinrichters
• Provinciale ontwikkelingsmaatschappij
• Haviland, intercommunale sociale, economische en ecologische ontwikkeling
• Interleuven
• Agentschap Wegen en Verkeer
• Team Natuurtechnische milieubouw van het Department Omgeving
• Departement Mobiliteit en Openbare Werken
• Infrabel, spoorwegnetwerk
• Confederatie Bouw
• Aquafin
• AquaFlanders, koepelvereniging van de Vlaamse drinkwaterbedrijven en rioolbeheerders
Natuur, erfgoed en jacht
• Natuurpunt - lokale afdelingen
• Natuurpunt - Oost-Brabant
• Natuurpunt - nationaal
• Vrienden Meerdaalwoud & Heverleebos
• Vertegenwoordiger boseigenaars Vlaams-Brabant
• Regionale landschappen
• Gemeentelijke ambtenaren
• Herita
• Intergemeentelijke Onroerende erfgoeddiensten (IOED's)
• Consulenten / experts Provinciale onroerend erfgoeddienst Vlaams-Brabant
• Consulenten / experts Agentschap Onroerend Erfgoed

• Landelijk Vlaanderen
• Agentschap Natuur en Bos
• Boswachters
• Plan Boomarter
• Plan Vliegend Hert
• Les Amis Du Parc de la Dyle
• Département de la Nature et des Forêts
• Belgische Federatie Groenvoorzieners (BFG)
• BOS+
• Agentschap Onroerend Erfgoed
• Vereniging Archeologie
• Hubertus Vereniging Vlaanderen (HVV)
• Defensie (militair domein)
• Dienst Kerkfabrieken
Recreatie, toerisme, zorg en onderwijs
• Koepel Natuurpunt CVN & natuurgidsen Zoniëwoud
• Natuureducatieve werking Vlaams-Brabant
• Toerisme Vlaams-Brabant
• Toerisme Vlaanderen
• Gemeentelijke ambtenaren
• Riebedebie vzw
• Pasar vzw
• Okra vzw
• Scouts en gidsen Vlaanderen
• Agentschap zorg en gezondheid
• Scholenkoepel
• Gezinsbond
• Trage Wegen vzw
• Voetgangersbeweging

• Wandelsport Vlaanderen
• Sport Vlaanderen
• TreinTramBus
• De Ambrassade
• De Vlaamse jeugdraad
• GoodPlanet Belgium
• Agentschap voor Infrastructuur in het Onderwijs (agion)
• Departement Welzijn, Volksgezondheid en Gezin
• Zorgnet-Icuro vzw, netwerk dat zorgorganisaties groepeer
• InterMutualistisch Agentschap
• Vlaams Planbureau voor Omgeving
• Vertegenwoordiger huisartsgeneeskunde

6.3 Bijlage 3: Bevraging sociaaleconomische impacts

Bevraging van de sociaaleconomische impacts van het project Brabantse Wouden. Per impact wordt de statische verdeling van de scoring door de deelnemers weergegeven.

Kader 3: Bevraging sociaaleconomische impacts van project Brabantse Wouden

Sociaaleconomische impacts van het project Brabantse Wouden

Via deze bevraging willen we inzicht krijgen in de sociaaleconomische impacts, positief en negatief, van het project Brabantse Wouden. Op basis van de resultaten van deze bevraging ontwikkelen we een indicatorenkader waarmee we de belangrijkste sociaaleconomische impacts van het project kunnen opvolgen doorheen de tijd. Om tot een gedegen indicatorenkader te komen is het belangrijk dat u de volgens u belangrijkste impacts van het project in deze bevraging zo specifiek mogelijk beschrijft.

Kent u het project Brabantse Wouden onvoldoende? Bekijk dan eerst de beschrijving van het project die u ontving samen met de uitnodiging voor deze bevraging (zie Kader 1 in de inleiding van dit rapport). De doelstellingen van het project zijn divers en ambitieus, maar dienen nog verder geconcretiseerd te worden. Toch durven wij u nu reeds te vragen om de verwachte sociaaleconomische impacts te identificeren en het belang van deze impacts te beoordelen.

De bevraging bestaat uit drie secties: de eerste sectie peilt naar de impacts op economische sectoren en activiteiten, de tweede naar de impacts op de mogelijkheden en kwaliteiten van het gebied en de derde naar de impact op ecosysteemdiensten. De bevraging neemt ongeveer 15 minuten van uw tijd in beslag. Uw antwoorden zijn vertrouwelijk en worden enkel gebruikt voor de ontwikkeling van het indicatorenkader.

Alvast enorm bedankt voor uw bijdrage!

'''

- Uw naam & voornaam (optioneel)]
- Uw e-mailadres (optioneel)
- Naam van uw organisatie [Open vraag, verplicht]

Economische sectoren en activiteiten

Hoe beoordeelt u de impact van het project op de volgende economische sectoren en activiteiten?

Gelieve enkel de economische sectoren en activiteiten te beoordelen waarmee u voldoende voeling hebt.

Geen impact (%)	Onbelangrijk (%)	Niet erg belangrijk (%)	Redelijk belangrijk (%)	Zeer belangrijk (%)	Weet niet (%)
• Landbouw					
0	1,43	1,43	31,43	42,86	22,86
• Bosbouw					
0	1,43	7,14	27,14	44,29	20
• Jacht					
1,43	4,29	14,29	24,29	8,57	47,14
• Winning van delfstoffen					
10	8,57	17,14	7,14	0	57,14
• Energievoorziening					
7,14	8,57	20	15,71	2,86	45,71
• Waterbeheer en -voorziening					
0	4,29	7,14	35,71	30	22,86
• Industrie					
8,57	12,86	15,71	20	2,86	40
• Bouwnijverheid					

7,14	11,43	12,86	20	5,71	42,86
• Immobiliën en projectontwikkeling					
5,71	5,71	8,57	32,86	10	37,14
• Transportsector					
11,43	5,71	20	15,71	5,71	41,43
• Horeca					
1,43	2,86	4,29	48,57	25,71	17,14
• Vrijtjidssector					
1,43	2,86	4,29	30	52,86	8,57
• Handel en diensten					
4,29	7,14	18,57	27,14	8,57	34,29
• Onderwijs					
8,57	12,86	18,57	14,29	7,14	38,57
• Zorgsector					
11,43	10	12,86	17,14	1,43	47,14
• Natuurbeheer					
1,43	1,43	2,86	15,71	60	18,57

Welke andere economische sectoren en activiteiten ondervinden volgens u eveneens een impact van het project?

[Open vraag]

Benoem de economische sector(en) en activiteit(en) en geef kort aan hoe u de impact van het project op deze sector(en) en activiteit(en) beoordeelt volgens belang (onbelangrijk, niet erg belangrijk, redelijk belangrijk of heel belangrijk) en invloed (positief of negatief).

Licht hier de volgens u belangrijkste impacts van het project op de voor u relevante sector(en) en activiteit(en) kort toe.

[Open vraag, verplicht]

Denk daarbij bijvoorbeeld aan effecten op: het aantal ondernemingen, werkgelegenheid, productie/omzet, (diversificatie van de) inkomsten, de kosten, financiële gezondheid, investeringen, waarde van de onderneming (en de onderliggende activa), groeimogelijkheden, mentaal welzijn werknemers en bedrijfsleiders, Gelieve hierbij ook aan te geven of u deze impacts als positief of negatief beoordeelt.

Formuleer hier uw suggesties voor indicatoren voor de opvolging van de volgens u belangrijkste impacts van het project op de voor u relevante sector(en) en activiteit(en).

[Open vraag, optioneel]

Mogelijkheden en kwaliteiten van het gebied

Hoe beoordeelt u de impacts van het project op de mogelijkheden en kwaliteiten van het gebied voor volgende activiteiten?

Gelieve enkel de activiteiten te beoordelen waarmee u voldoende voeling hebt.

Geen impact (%)	Onbelangrijk (%)	Niet erg belangrijk (%)	Redelijk belangrijk (%)	Zeer belangrijk (%)	Weet niet (%)
• Wandelen					
0	2,86	4,29	15,71	71,43	5,71
• Lopen/joggen					
0	4,29	7,14	18,57	61,43	8,57
• Fietsen					
0	4,29	4,29	20	64,29	7,14
• Mountainbiken					
0	2,86	5,71	27,14	55,71	8,57
• Paardrijden					
0	5,71	8,57	28,57	40	17,14
• Gemotoriseerde recreatie					
2,86	24,29	20	11,43	14,29	27,14
• Zwemmen					
10	24,29	22,86	8,57	5,71	28,57
• Spelen in een groene omgeving					

0	4,29	0	31,43	57,14	7,14
• Observeren van fauna en flora					
0	2,86	2,86	21,43	64,29	8,57
• Jagen					
0	11,43	20	25,71	11,43	31,43
• Vissen en hengelen					
1,43	11,43	24,29	20	12,86	30
• Wildplukken					
0	11,43	17,14	20	11,43	40
• Kamperen					
1,43	7,14	18,57	27,14	22,86	22,86
• Organiseren van educatieve activiteiten					
0	4,29	7,14	27,14	50	11,43
• Organiseren van creatieve activiteiten					
1,43	5,71	7,14	31,43	40	14,29
• Organiseren van therapeutische activiteiten					
1,43	5,71	7,14	34,29	32,86	18,57
• Organiseren van buitensportactiviteiten (in clubverband)					
1,43	5,71	7,14	25,71	42,86	17,14
• Organiseren van socio-culturele evenementen					
1,43	4,29	12,86	34,29	28,57	18,57

Welke andere activiteiten ondervinden volgens u eveneens een impact van het project?

[Open vraag]

Benoem de activiteit(en) en geef kort aan hoe u de impact van het project op deze activiteit(en) beoordeelt volgens belang (onbelangrijk, niet erg belangrijk, redelijk belangrijk of heel belangrijk) en invloed (positief of negatief),

Hoe beoordeelt u de impact van het project op de volgende kenmerken/kwaliteiten van het gebied?

Gelieve enkel de kenmerken en kwaliteiten van het gebied te beoordelen waarmee u voldoende voeling hebt.

Geen impact (%)	Onbelangrijk (%)	Niet erg belangrijk (%)	Redelijk belangrijk (%)	Zeer belangrijk (%)	Weet niet (%)
• Rust en stilte					
1,43	1,43	8,57	20	60	8,57
• Bron van inspiratie					
2,86	5,71	10	25,71	41,43	14,29
• Bevordert gezondheid en herstel					
2,86	2,86	4,29	22,86	57,14	10
• Toegankelijkheid van het gebied					
0	1,43	2,86	34,29	54,29	7,14
• Veiligheid van de buurt					
0	4,29	22,86	27,14	21,43	24,29
• Individuele sociale relaties					
1,43	5,71	14,29	35,71	17,14	25,71
• Sociale cohesie					
2,86	2,86	15,71	35,71	17,14	25,71
• Bron van conflicten tussen bewoners, gebruikers en beheerders					
0	5,71	20	34,29	22,86	17,14
• Esthetische waarde van het landschap					

1,43	1,43	2,86	15,71	70	8,57
• Streekidentiteit					
1,43	1,43	4,29	24,29	60	8,57
• Cultureel erfgoed					
1,43	2,86	5,71	40	38,57	11,43
• Spirituele, culturele en traditionele belevens					
2,86	5,71	15,71	34,29	14,29	27,14
• Biodiversiteit					
1,43	1,43	2,86	10	77,14	7,14

Welke andere kenmerken/kwaliteiten van het gebied ondervinden volgens u eveneens een impact van het project?

Benoem de kenmerken/kwaliteiten van het gebied en geef kort aan hoe u de impact van het project op deze kenmerken/kwaliteiten beoordeelt volgens belang (onbelangrijk, niet erg belangrijk, redelijk belangrijk of heel belangrijk) en invloed (positief of negatief).

Licht hier de volgens u belangrijkste impacts van het project op de mogelijkheden en kwaliteiten van het gebied toe.

Gelieve hierbij ook aan te geven of u deze impacts als positief of negatief beoordeelt.

Formuleer hier uw suggesties voor indicatoren voor de opvolging van de volgens u belangrijkste impacts van het project op mogelijkheden en kwaliteiten van het gebied.

[Open vraag]

Ecosysteemdiensten

Hoe beoordeelt u de mogelijke impacts van het project op (de vraag naar en aanbod van) de volgende ecosysteemdiensten?

Ecosysteemdiensten zijn de voordelen die de natuur levert aan de mens.

Geen impact (%)	Onbelangrijk (%)	Niet erg belangrijk (%)	Redelijk belangrijk (%)	Zeer belangrijk (%)	Weet niet (%)
• Natuurlijke bestuiving					
0	4,29	5,71	27,14	31,43	31,43
• Natuurlijke plaagbestrijding					

0	2,86	10	20	25,71	41,43
• Waterinfiltratie en waterbeschikbaarheid					
0	1,43	5,71	27,14	47,14	18,57
• Natuurlijke waterzuivering					
0	1,43	8,57	24,29	41,43	24,29
• Erosiebestrijding					
0	2,86	5,71	28,57	41,43	21,43
• Behoud bodemvruchtbaarheid					
0	4,29	8,57	24,29	40	22,86
• Natuurlijke bodemzuivering					
0	2,86	12,86	22,86	34,29	27,14
• Natuurlijke luchtzuivering					
0	2,86	5,71	21,43	45,71	24,29
• Verkoeling					
0	4,29	4,29	18,57	51,43	21,43
• Klimaatbeheersing (koolstofopslag in bodem en biomassa)					
1,43	5,71	4,29	21,43	51,43	15,71
• Beperking geluidsoverlast					
0	8,57	10	25,71	32,86	22,86
• Beheersing van overstromingen					
0	5,71	10	22,86	37,14	24,29
• Beheersing van modderstromen					
0	2,86	8,57	21,43	37,14	30
• Beheersing van natuurbranden					

1,43	7,14	11,43	18,57	22,86	38,57
Behoud van opties voor toekomstige generaties					
1,43	2,86	2,86	18,57	55,71	18,57

Welke andere ecosysteemdiensten ondervinden volgens u eveneens een impact van het project?

[Open vraag]

Benoem de ecosysteemdienst(en) en geef kort aan hoe u de impact van het project op (de vraag naar en het aanbod van) deze ecosysteemdienst(en) beoordeelt volgens belang (onbelangrijk, niet erg belangrijk, redelijk belangrijk of heel belangrijk) en invloed (positief of negatief).

Licht hier de volgens u belangrijkste impacts van het project (op de vraag naar en aanbod van) ecosysteemdiensten toe.

[Open vraag, verplicht]

Gelieve hierbij ook aan te geven of u deze impacts als positief of negatief beoordeelt.

Formuleer hier uw suggesties voor indicatoren voor de opvolging van de volgens u belangrijkste impacts van het project op (de vraag naar en aanbod van) ecosysteemdiensten.

[Open vraag]

[Finale sectie: Opmerkingen & bedanking]

Als u nog vragen of opmerkingen hebt, dan kunt u deze hier vermelden.

[Open vraag]

[Pop up:] Hartelijk dank voor uw bijdrage!